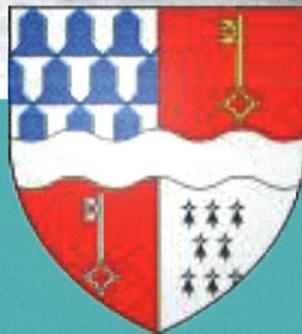




Bulletin Municipal N°34

JANVIER 2020



---

# PRIAY

[www.priay.com](http://www.priay.com)

# EDITO

de la Rédaction

C'est sur cette 34<sup>ème</sup> édition du Bulletin Municipal que l'actuelle équipe de la rédaction vous dit au revoir.

Pendant ces six années, nous nous sommes efforcés de rendre le Bulletin attrayant, et d'en faire le fidèle relais des associations et de la Mairie.

Le futur est rempli d'incertitudes, mais nous souhaitons que le Bulletin Municipal reste le témoin et la mémoire de la vie du village.

*« Le futur appartient à celui qui a la plus longue mémoire. » Friedrich NIETZSCHE*

3 : Le mot du Maire

4 : Etat civil

5 : Informations municipales

9 : Déchetterie

10 : Tarifs des Locations des salles

15 : Vie communale

17-19 : Commerces, artisans et industries

20 : Renseignements utiles

22 : Liste des associations

23 : L'école communale

24 - 38 : Vie associative

38 - 40 : Partenaires

41 : Hommage

42-46 : Un peu d'histoire

47 : Calendrier des manifestations

# LE MOT DU MAIRE

Fin Mars 2020, une nouvelle équipe d'élus, « la bataille » municipale est lancée.

Tout au long du mandat, nous nous sommes obligés de vertus morales au premier rang desquels une grande probité, le dynamisme, la compétence, la proximité, une qualité d'écoute, le goût des autres et le sens du service public.

Elire un Maire et une équipe d'élus sont des fonctions qui ont des liens personnels, humains, des sensibilités envers ses concitoyens, la notoriété personnelle que l'on souhaite se donner n'a pas place dans sa commune.

Les inquiétudes, exprimées par vos élus au cours de ce mandat : baisse des dotations de l'état, réduction des services de l'état, évolution de l'intercommunalité sont justifiés.

Nous ne sommes pas privés de nous exprimer par courriers ou lors de réunions avec les grands élus, nous avons fait en sorte que cela ne paralyse pas la dynamique de Priay, commune attractive, commune vivante, les projets importants ont été débattus en réunion publique et en conseil municipal ouvert à tous. Il faut parler vrai aux Priaysiens et ne pas vendre du rêve dans de beaux discours.

Mon mandat de Maire s'achève, il faut savoir écouter son corps, Maire un engagement de six ans, un engagement au quotidien, des journées longues, vivre avec un agenda, un téléphone portable sur la table de nuit, je ne souhaite pas faire le mandat de trop, la fatigue est là.

Dans le mot du Maire je ne dresse pas de bilan de notre équipe d'élus, les Priaysiens ont su tout au long de ce mandat nous faire confiance et apprécier les travaux sur le terrain.

Bonne année 2020,

Gérard THEVEAUX

## NAISSANCES

DELIOT Zoé Athéna née le 04/01/2019  
BOURGEOIS Tristan Marc Yvon né le 16/01/2019  
PAQUIN Luna Maria Isabelle née le 02/02/2019  
CHEVALLIER Harry Sam né le 20/02/2019  
FAUR Marian Ionut né le 18/03/2019  
DE MOLINA Elyna Jeanne née le 01/04/2019  
GAUQUELIN Rodolphe Yves Vittorio né le 07/04/2019  
DUMONT Gwenaël né le 10/04/2019  
BEDDOU Meryem Hemma Lydia née le 12/04/2019  
PONCET Aloïs né le 24/05/2019  
SOQUET Maé né le 24/05/2019  
COLOMB Matthieu Renzo Pierre né le 14/06/2019  
ERDINÇ Sara Nur née le 14/07/2019  
PUDLIK MICHELIN Jérémy né le 23/07/2019  
GILLOUIN Emy Annick Murielle née le 05/08/2019  
MALFRAY SEIGNEUR Margaux Louise née le 07/08/2019

THOMAS MARTIN Jade Claire née le 08/08/2019  
GOYVANNIER Giulyan Loïc Jonathan né le 16/08/2019  
BLANDON Eloïse Marie Annie née le 17/08/2019  
PAPY Maddy Ambre née le 04/09/2019  
CORTES Anaëlle née le 17/09/2019  
MARY Morgane Alicia née le 09/10/2019  
VIDARD-ROUSSEAU Eléna Aurélie Justine née le 11/10/2019  
L'HERBETTE Manon née le 14/10/2019  
GHARBI Arwan Mohamed né le 15/10/2019  
GHARBI Aylan Houssine né le 15/10/2019  
CHARVET Logan Jérôme Georges né le 27/10/2019  
DUMONT Laurine Alice Jeanne née le 02/11/2019  
HORTE Eléana née le 04/11/2019  
LAGO-VALLEJO Soan né le 22/11/2019  
MIERO Ainaé Eléna Mahée née le 04/12/2019  
FOISSIER Tinaya Elisabeth Céline née le 06/12/2019

## MARIAGES

27/04/2019 : DEVAUD Cyril David et JANVIER Virginie Stéphanie  
18/05/2019 : PASQUALI Elisabeth et JANOD Teddy  
08/06/2019 : PERRIN Vincent et ZICCHI Delphine Sylvie Patricia  
12/10/2019 : BRUYAS Sébastien Louis Claude et ANTOUARD Gwendoline  
05/11/2019 : NOLY Fabien Pascal et VACHER Carole  
09/11/2019 : MARBAIX Sandrine Véronique Marie Lucienne et CONSTANT Damien Grégory



## DECES

09/01/2019 : BERNARD Alex Pierre  
13/01/2019 : FRÉMIN Paulette épouse AMBROSI  
16/01/2019 : CIANTIA Maria Carmela épouse ARGANT  
25/01/2019 : TORTILLIER Roger  
25/02/2019 : GIROUD Germaine Marguerite épouse TIXIER  
11/04/2019 : SERRES Ginette Raymonde épouse BERRIER  
23/05/2019 : JAUMES André Paul

15/06/2019 : ALACRAZ Viviane épouse BERTHET  
16/07/2019 : ARMAND-GALLION Patrick  
31/07/2019 : GOYVANNIER Loïc Maurice  
21/08/2019 : JOSSERAND Alain René  
03/09/2019 : MÉLARD Albert Eugène  
06/10/2019 : PRAST Lucienne épouse BURNIER  
01/11/2019 : BESSIERE Marie-Louise

En 2019, le CCAS et l'ADAPA ont mis en place un atelier de 12 séances de 2 h du 4 Avril au 18 juillet afin que les personnes de plus de 60 ans apprennent à se servir d'une tablette tactile.

**Programme** : découverte de la tablette, communiquer, créer et surfer, se perfectionner.

Ces séances nommées **HAPPY TAB** se sont déroulées dans une très bonne ambiance, clôturées par un repas Chez Augustine en fin d'atelier. Devant le succès rencontré, le CCAS a décidé de renouveler l'expérience pour 2020, avec un nouvel atelier pour les débutants et un atelier pour les personnes ayant déjà suivi le stage l'an passé afin de revoir les bases acquises lors de l'atelier HAPPY TAB.

- Apprendre de A à Z à faire ses démarches administratives sur Internet (impôt, Amélie caf etc.)
- Apprendre à acheter sur internet (passer une commande, utilisation de comparatifs)

Le CCAS et l'ADAPA mettrons aussi en place au cours de l'année 2020 pour les personnes n'ayant pas pu participer à ces ateliers :

- La mémoire en jeu 6 séances de 2 h
- Vitalité et gourmandise 8 séances de 3 h
- La maison à jouer 1 séance de 2 h
- Environnement 8 séances de 2 h

Groupe de 6 à 8 personnes réservé au plus de 60 ans



## Le secrétariat de Mairie

Les secrétaires de Mairie sont les collaboratrices de l'ombre, toujours au service des élus et des Priaysiens. C'est leur métier, elles ont à cœur de défendre le service public, qu'elles représentent auprès de la population.

Il est évident que depuis quelques années leur fonction a beaucoup changé, des transferts de compétence ont eu lieu par la loi.

Peu à peu, elles sont devenues des techniciennes de l'informatique et de la dématérialisation, au détriment du contact avec le public. Leur métier a gagné en efficacité, elles sont présentes 6 jours sur 7 et se répartissent les prises de congés et les heures de récupération.

Les secrétaires mettent en application les nouvelles réglementations, mais comme toujours elles auraient souhaité que les décideurs pensent à celles qui vont les appliquer.

Merci de penser à elles quand vous poussez la porte de la Mairie.

Les secrétaires de Mairie vous présentent tous leurs vœux pour 2020.

## Nouvelles modalités de délivrance des Cartes Nationales d'Identité depuis le 21/03/2017

Les habitants de Priay doivent désormais se présenter dans une des Mairies équipées de dispositifs numériques de recueil des demandes (stations biométriques). Chaque usager peut effectuer une demande de titre d'identité dans n'importe quelle Mairie du département équipée d'un dispositif de recueil (les communes d'Ambérieu-en-Bugey, Meximieux ou Lagnieu en sont équipées, le service instructeur peut exiger que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous, pensez à vous renseigner avant !). En tant que demandeur, vous pouvez préparer votre démarche en effectuant une pré-demande en ligne, pour cela il faut vous renseigner sur le site Service-Public.fr.

La Mairie de Priay ne reçoit donc plus les habitants de la commune pour cette démarche mais peut aider les personnes non munies d'accès à internet à faire leur pré demande.

Liste des communes à proximité  
équipées d'un dispositif de recueil :  
Ain : Ambérieu en Bugey, Meximieux,  
Lagnieu, Péronnas, Viriat, Villars les  
Dombes

### Passeport biométrique

Seules les mairies de équipées de dispositifs numériques sont habilitées à délivrer des passeports biométriques. Les intéressés ont la possibilité de déposer leur demande dans toute mairie équipée de station biométrique, à condition de récupérer leur titre dans la même mairie. Merci de prendre un rendez-vous au préalable par téléphone ou sur place.

# BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT



### Recensement militaire - dès 16 ans

Toute personne de nationalité française par naissance, âgée de + 16 ans, doit se faire recenser en mairie. Cette démarche doit s'effectuer entre le jour de son anniversaire et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui-ci.

Se présenter à l'accueil de la mairie, muni :

- ✓ d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)
- ✓ du livret de famille
- ✓ d'un justificatif de domicile

Un parent peut faire les démarches à sa place, si le jeune est âgé moins de 18 ans.

### L'attestation de recensement :

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Cette attestation est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

Attention : Il n'est pas délivré de duplicata. Faire autant de photocopies que nécessaire.

En cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

Après le recensement, il faut informer les autorités militaires de tout changement de situation.

Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

Si le jeune n'a pas effectué la démarche de recensement :

En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait :

- ✓ de ne pas pouvoir participer à la JDC,
- ✓ de ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans,
- ✓ de ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'État (bac, permis de conduire, etc.) avant l'âge de 25 ans.

### EXTENSION DE MAISON OU CONSTRUCTION D'UN GARAGE :

De 5 à 20 m<sup>2</sup> : une déclaration préalable est obligatoire

Plus de 20 m<sup>2</sup> ou plus de 40 m<sup>2</sup> en zone U : vous devez déposer un **PERMIS DE CONSTRUIRE**.

### TRAVAUX DE MENUISERIES EXTÉRIEURES :

Vous faites réaliser des travaux sur une construction existante en créant ou en modifiant l'aspect extérieur, vous devez faire une déclaration préalable.

### INSTALLATION D'UNE VÉRANDA OU COUVERTURE DE TERRASSE

De 5 à 20 m<sup>2</sup> : vous devez faire une déclaration préalable.

Plus de 20 m<sup>2</sup> ou plus de 40 m<sup>2</sup> en zone U : vous devez déposer un **PERMIS DE CONSTRUIRE**.

## AUTORISATION DE TRAVAUX



### INSTALLATION DE CLÔTURE :

Pour les murs de soutènement aucune formalité n'est requise.

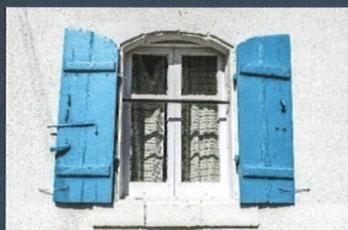
Pour la pose d'une clôture en maçonnerie, vous devez faire une déclaration préalable.

### RAVALEMENT DE FACADE :

Vous devez consulter les couleurs autorisées sur la commune et faire une déclaration préalable.

### FENÊTRE DE TOIT :

Vous souhaitez poser une fenêtre de toit, une lucarne sur un bâtiment existant, vous devez faire une déclaration préalable.



### PANNEAUX SOLAIRES :

Si vous installez des panneaux solaires sur un bâtiment existant, vous devez faire une déclaration préalable.

### PERCEMENT OU MODIFICATION DE FENÊTRE :

Vous faites réaliser des travaux sur une construction existante en créant ou en modifiant une ouverture dans le mur, vous devez faire une déclaration préalable car vous modifiez l'aspect extérieur.

### PISCINE ENTERRÉE DE 10 à 100 M<sup>2</sup> :

Si vous construisez une piscine fixe sans couverture, vous devez faire une déclaration préalable.

Vous construisez une piscine fixe avec une couverture (mise en sécurité...), vous devez faire une déclaration préalable.

Vous construisez une piscine fixe avec une couverture modulable d'une hauteur de plus de 1,80 m ou une couverture fixe de plus de 2m de haut, vous devez déposer un **PERMIS DE CONSTRUIRE**

### AMÉNAGEMENT D'UN PUIITS :

Vous construisez un puits, vous devez faire une déclaration spécifique pour ce type d'ouvrage en Mairie.

### CHANGEMENT DE DESTINATION :

Les changements de destination d'un bâtiment existant doivent faire l'objet d'une déclaration préalable ou un permis de construire si changement de destination avec modification de façades ou avec modification des structures porteuses.

### LES SERRES :

Les serres d'une hauteur supérieure à 1,50 m et inférieure à 4 m et dont la surface n'excède pas 2000 m<sup>2</sup> doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

## PROPRETE – OBLIGATION DES RIVERAINS



- En cas de neige ou de verglas, les habitants des maisons situées en bordure de la voie publique sont tenus de racler puis balayer la neige devant leur maison, sur les trottoirs ou banquettes, jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible. S'il n'existe pas de trottoir, le raclage et le balayage doivent se faire sur un espace de 1 mètre de largeur à partir du mur de façade ou de la clôture. Les habitations qui ont un toit versant sur la voie publique doivent être équipées de dispositifs adaptés pour éviter la chute de neige ou de glace.
- Les riverains doivent débayer le trottoir adjacent au bien dont ils ont l'usage. Cela implique notamment de ramasser les feuilles mortes et humides afin d'assurer la sécurité des piétons.
- Les parcelles non bâties ne doivent pas être laissées en friche. Les propriétaires ont l'obligation de dégager les terrains des ronces, herbes folles, buissons, etc...

## LE RELAIS ET TREMPLIN

Conteneur de Point d'Apport Volontaire (parking Chemin du Boudre)

Ce conteneur sert à récupérer les textiles (habits, linges de maison, chaussures...) en état ou abîmés mais non souillés, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures...).

Les plus beaux des articles collectés sont vendus à petit prix dans les boutiques Ding Fring pour les personnes défavorisées.

Boutique Ding Fring la plus proche, se renseigner sur [www.lerelais.org](http://www.lerelais.org).

Le reste est broyé pour en faire de l'isolation pour l'habitat en panneau, rouleau, vrac à souffler... Métisse, gamme d'isolation thermique et acoustique non irritante, certifiée ACERMI (échantillon disponible en mairie), renseignement sur [www.isolantmetisse.com](http://www.isolantmetisse.com) ou par mail [metisse@lerelais.org](mailto:metisse@lerelais.org) ou par téléphone 03 21 69 40 77.

## ECLAIRAGE PUBLIC

Lorsqu'une lampe ne fonctionne plus, merci de le signaler au secrétariat de mairie en indiquant le plus précisément possible sa localisation.

### DROIT DE PLACE SUR LE MARCHÉ

L'emplacement :	1,60 €
Stationnement divers et/ou emplacement pour animations ou vente	42 €

## UTILISATION DU MATERIEL DE JARDINAGE ET DE BRICOLAGE

Arrêté préfectoral du 12 septembre 2008

Sont autorisés :

- jours ouvrables : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

# DECHETTERIE

## Adresses, jours et horaires d'ouverture des déchetteries

Carte de déchetterie obligatoire à demander au secrétariat de mairie

		ETE  (du 01/04 au 31/10)	HIVER  (du 01/11 au 31/03)
<b>Jujurieux</b>	Zone artisanale du Grand Champ	Lundi : 14h-18h Mercredi : 8h-12h / 14h-18h Vendredi : 8h-12h / 14h-18h Samedi : 8h-12h / 14h-18h	Lundi : 14h-17h Mercredi : 9h-12h / 14h-17h Vendredi : 9h-12h / 14h-17h Samedi : 9h-12h / 14h-17h
<b>Poncin</b>	Zone artisanale Sous la Côte (derrière la caserne des pompiers)	Mardi : 8h-12h / 14h-18h Jeudi : 8h-12h / 14h-18h Vendredi : 14h-18h Samedi : 8h-12h / 14h-18h	Mardi : 9h-12h / 14h-17h Jeudi : 9h-12h / 14h-17h Vendredi : 14h-17h Samedi : 9h-12h / 14h-17h
<b>Pont d'Ain</b>	Zone d'activités du Blanchon, 80 rue Georges Convert	Lundi : 14h-18h Mercredi : 8h-12h / 14h-18h Vendredi : 8h-12h / 14h-18h Samedi : 8h-12h / 14h-18h	Lundi : 14h-17h Mercredi : 9h-12h / 14h-17h Vendredi : 9h-12h / 14h-17h Samedi : 9h-12h / 14h-17h

## AUX NOUVEAUX HABITANTS DE PRIAY

Différents documents : plan de Priay, guide du tri sélectif, sacs jaunes, bulletin municipal, informations diverses... sont à votre disposition en mairie. N'hésitez pas à venir les retirer. Cela nous permettra aussi de faire votre connaissance.

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

# TARIFS

Locations  
des salles

Pour la location, merci de vous renseigner en mairie.

## SALLE DES FÊTES

Habitants de Priay et associations locales :	
Repas d'associations, conférences ou autre	170 €
Bal, repas de mariage et divers	280 €
Forfait chauffage	80 €
Forfait location vaisselle	60 €
Forfait nettoyage*	30 €
Caution	500 €
Associations des communes extérieures :	
La salle des fêtes est louée uniquement pour les usages suivants :	
Conférence ou autre sans lunch ou spectacle	210 €
Conférence ou autre avec lunch	280 €
Forfait chauffage	80 €
Forfait location vaisselle	60 €
Forfait nettoyage*	30 €
Caution	500 €

Lors de la réservation, vous devrez acquitter le montant de la location (incluant le chauffage), déposer un chèque de caution à l'ordre du Trésor Public, ainsi qu'une attestation d'assurance.

(\*) En cas de nettoyage non fait, le forfait sera demandé.

## SALLE DE LA RIVIERE

Depuis Septembre 2018, la salle n'est plus louée aux particuliers, à cause des nuisances engendrées auprès du voisinage. Elle ne reste disponible que pour les associations et pour les activités scolaires et périscolaires.

Conférence ou autre	65 €
Forfait chauffage	22 €
Nettoyage*	30 €

## DES REPAS A DOMICILE

### TARIFS CIMETIERE



Taxe d'inhumation 55 €

#### Concession simple :

15ans 137 €

30 ans 189 €

#### Concession double :

15 ans 272 €

30 ans 378 €

#### Concession pour les casiers du columbarium :

5 ans 182 €

10ans 302 €

20ans 600 €

30ans 898 €

#### Jardin du souvenir :

Taxe de dispersion des cendres 50 €

- ❖ POUR QUI : Les résidents du territoire :
  - Agés de plus de 70 ans
  - Atteints d'un handicap
  - Ayant des difficultés momentanées par le fait de la maladie

- ❖ QUOI
  - Une entrée
  - Un plat chaud (viande/poisson/accompagnement)
  - Un fromage
  - Un dessert
  - Une soupe ou du pain pour le soir

- ❖ COMMENT
  - Sur inscription en contactant Angélique ARMAND, responsable du service à la Communauté de Communes, au 04 74 37 13 32
  - Chaque semaine, des fiches menus sont apportées à votre domicile afin de faire vos choix
  - Les repas, préparés par le Château de Valence, sont livrés chauds chaque fin de matinée par les aides à domicile de l'ADAPA
  - Le service a lieu toute l'année, du lundi au dimanche, sauf les 25 décembre, 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> mai aux jours choisis par vos soins

- ❖ COMBIEN
  - 9,70 € le repas
  - Modes de règlement mensuel : par chèque à l'ordre de la trésorerie de Pont d'Ain ou par prélèvement automatique



## INFORMATION RISQUES MONOXYDE DE CARBONE

### Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- ✓ Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- ✓ Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- ✓ N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc.
- ✓ Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)  
Sante Publique France

### Monoxyde de carbone et chauffages d'appoint : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut notamment être émis par les chauffages d'appoint si ceux-ci ne sont pas utilisés de façon appropriée :

- ✓ Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- ✓ N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc.
- ✓ Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas obstruer les entrées et sorties d'air de votre logement.

En savoir plus : [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)  
Sante Publique France

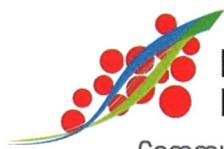
### Monoxyde de carbone et groupes électrogènes : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut notamment être émis par les groupes électrogènes si ceux-ci ne sont pas utilisés de façon appropriée :

- ✓ N'installez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent être impérativement placés à l'extérieur des bâtiments.
- ✓ Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas obstruer les entrées et sorties d'air de votre logement.

En savoir plus : [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)  
Sante Publique France





Rives de l'Ain  
Pays du Cerdon

Communauté de communes

## Que mettre dans ma poubelle d'ordures ménagères ?

Les déchets cuisine  
Les papiers usagés  
Les emballages non  
recyclables



**A NE PAS METTRE  
DANS MA POUBELLE**

Les « recyclables » : verre,  
emballages ménagers,  
papiers, textiles

Les déchets acceptés en  
déchèterie : déchets  
« nocifs », toxiques,  
électroménager,  
encombrants, cartons,  
ferraille, bois, déchets verts...



Ces déchets seront  
envoyés dans l'usine de  
méthanisation **OVADE**  
(La Tienne à Viriat).

La partie valorisable sera  
transformée en électricité,  
chaleur et compost

Les bonnes  
**PRATIQUES**  
du citoyen

**DECHETS**

Pour en savoir plus : [www.organom.fr/particulier/territoire/les-bons-gestes](http://www.organom.fr/particulier/territoire/les-bons-gestes)

## LES TEXTILES

Ils forment d'énormes amalgames de déchets entremêlés, qu'il faut évacuer à l'aide d'engins.

**Textiles (non souillés) :**  
vêtements, draps et linge de maison, chaussures liées par paire

- ✓ Revente, troc, don
- ✓ Conteneurs : Le Relais ou Tremplin

Les vêtements réutilisables sont vendus.  
Les affaires abîmées, trouées, usées sont transformées en panneaux isolants ou en chiffons pour l'industrie.



**VAISSELLE, VITRAGE, AMPOULE :  
À PORTER À LA DÉCHÈTERIE**



**BOUTEILLES, POTS, BOCAUX ET FLACONS EN VERRE :  
À TRIER ET DÉPOSER DANS LES COLONNES DE TRI DU VERRE**

## LE VERRE

La matière abrasive endommage les équipements de l'usine lors du tri

# LES PRINCIPAUX DÉCHETS INDESIRABLES POUR OVADE

## LES DÉCHETS NOCIFS



**Ils contiennent des substances toxiques, qui rendraient inutilisable le compost issu d'OVADE**

DECHETTERIE	GRANDE SURFACE OU DECHETTERIE	PHARMACIE
Produits ménagers Produits de bricolage et de jardinage Ustensiles de peinture, textiles souillés par ces produits	Appareils électriques, électroménagers Piles Lampes, néons, Cartouches d'encre	Médicaments DASRI



## L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Depuis le 15 Mai 2017, la Mairie de Priay propose un nouveau service au sein de ses locaux : l'ouverture d'une Agence Postale Communale. Les horaires d'accueil du public sont les mêmes que pour la Mairie : **les mardis, mercredis, jeudis et samedis matin de 8h30 à 11h30.**

Vous pouvez acheter des timbres, des enveloppes « prêt-à-poster » et des emballages pour vos colis.

Il vous est également possible de déposer vos lettres et colis et de retirer vos instances (lettre recommandée, colis).

Pour les clients de la Banque Postale, un service financier vous permet d'effectuer des retraits d'espèces (jusqu'à 350€ par semaine).



LA POSTE



*Vallée de l'Albarine*

Depuis 1953, le « **MOUVEMENT VIE LIBRE** » vient en aide aux malades en conduite addictive et à leurs familles. Il est composé, en majorité, de buveurs guéris ayant été malades alcooliques et d'abstinents volontaires qui ont choisi de ne plus consommer.

Suite à une évolution sociétale, notre association s'oriente maintenant vers toutes les formes d'addictions qui n'épargnent, malheureusement, aucune couche de la population. De ce fait, notre champ d'actions s'en trouve élargi, ce qui nous a conduit à ouvrir des partenariats avec des Centres de cures, des hôpitaux, des associations caritatives, les services sociaux de différentes communes...

Notre action vise toute personne en difficulté face à l'addiction ainsi que sa famille et son entourage.

Des groupes de paroles mensuels sont mis en place à **Priay les 2èmes vendredis de chaque mois**. Nous assurons aussi un accompagnement au domicile, en milieu hospitalier et en centres de cure. Notre action étant basée sur l'amitié et la convivialité, nous organisons régulièrement des événements festifs (par exemple : barbecue à Priay le dernier week-end d'août).

Nous dispensons également des informations tant en milieu professionnel, municipal qu'aux particuliers. Les adhérents de l'association qui souhaitent évoluer au sein de celle-ci peuvent bénéficier de stages et formations diverses.

N'hésitez pas à nous contacter, nous vous garantissons la confidentialité ainsi que le non-jugement.

Nos coordonnées : Responsable de section : **Mr Christian ROUX – Tél. : 06-81-56-26-94**

Association Nationale Loi 1901 reconnue d'Utilité publique  
par décret du 27 Mars 1963 (« JO » du 12 Avril 1963)

## LE FLEURISSEMENT



Priay est un village fleuri, comme de nombreuses Communes Aindinoises. Cette année, et malgré la canicule, le fleurissement a été une réussite : 30 variétés de plantes à fleurs semées, arrosées et désherbées par nos bénévoles et employés, pour notre plaisir visuel et celui des gens de passage.

Le fleurissement ne laisse pas indifférent, chaque plante ou chaque fleur est unique de part sa forme, sa couleur et son parfum. Elle peut être petite, grande ou retombante, savoir observer une plante avec ses fleurs est un moment de bonheur. Il y a les plantes en jardinière, celles en suspension ou encore en massif, et celles pollinisées et semées naturellement par le vent et les insectes volants de nos prairies. Les plantes à fleurs ont 2 saisons : Printemps-Eté et Automne-Hiver. Certaines résistent à l'hiver et ses températures négatives, d'autres aux chaleurs et la canicule. C'est pourquoi le respect de la date de semence et de repiquage garantit la réussite d'un fleurissement.

Pour finir, vous pouvez également trouver certaines fleurs comestibles. Pour ma part je n'ai goûté que l'ail des ours, plante qui peut être cultivée et qui pousse en abondance à l'état sauvage à Priay.

Bonne année les Mains Vertes !

Gérard THEVEAUX, Maire de Priay.

## LA PARTICIPATION CITOYENNE

Tous les 3 mois, l'Adjudant Hallet de la Gendarmerie de Pont d'Ain, débat avec les bénévoles de la Participation citoyenne.

Le mercredi 18 décembre dernier, 10 priaysiens étaient présents en salle du conseil sur un effectif de 13 personnes. Nous notons 3 nouveaux participants dont un couple qui a relaté le traumatisme d'un cambriolage subi dans le milieu de l'année 2019. Nous avons été touchés par ce témoignage poignant, « maintenant notre vie au quotidien est différente ». Un autre habitant nous a confié être en perpétuelle méfiance depuis avoir été également cambriolé il y a 3 ans.

Lors de cette réunion, il a aussi été abordé le sujet de la pose de caméras de surveillance, cela devient indispensable pour se protéger et dissuader les malfaiteurs et les petits délits.

Des voix se sont élevées pour une réflexion sur une Police Municipale. Priay se situe dans la fourchette basse des actes délictueux, bien que nos bords de rivière deviennent un lieu peu fréquentable pour nos habitants en été. Régulièrement des rondes de la Gendarmerie ont lieu, des faits ont été débattus au Sénat (Sénateur Patrick Chaize) et à la chambre des députés (Guy De la Verpillière) suite aux nombreux courriers des élus de la Commune qui n'ont pas ménagé leur peine pour être entendus.

Nous devons, élus, habitants et bénévoles de la Participation citoyenne, apporter notre soutien à la Gendarmerie en n'hésitant pas à composer le 17, il en va de notre bien vivre Priaysien.

Gérard THEVEAUX, Maire de Priay



# COMMERCES, ARTISANS et INDUSTRIES

Métier	Nom	Chef d'entreprise	Adresse	Téléphone	Adresse mail	Site Web
Alimentation		VALOIS	112, Grande Rue de la Côtière			
Boulangerie-Pâtisserie	L'ami de Pain	Sylvain LANDES	48, Grande Rue de la Côtière	04.74.35.61.07	geraldinesylvain.landes@gmail.com	
Restaurant	La cuisine d'Augustine	Nathalie GIROUD	7, Rue de la Rivière	04.74.46.80.57		www.lacuisinedaugustine.fr
Bar Tabac	La Truite à L'Ombre	Patrice CHAIGNE	156, Grande Rue de la Côtière	04.74.35.62.70		
Traiteur - location de salle	La Fricassée	Romain CALLIER	195, Grande Rue de la Côtière	04.74.35.60.55		
Pizzeria	Pizza Kris		Place Laurent Ferrand	09.50.66.18.50		
Miel - Production et vente	Rucher des Charrons	Louis et Bruno FORAY	103, Chemin des Charrons	04.74.39.06.03		www.ruchersdescharrons.fr
Agencement de magasins	SARL A2ML	Jean François et Max LEPINAY	322, chemin de Bel-Air	06.87.48.22.50	a2mlepinay@orange.fr	
Agence Immobilière	AINTER IMMO		718, Grande Rue de la Côtière	04.27.50.05.16 06.87.77.23.57	contact@ainters-immo.com	www.ainters-immo.com
Agence Immobilière	La Clé de l'Ain	Gregory SOFER	Place Laurent Ferrand	04.27.50.97.36 07.68.06.84.73	g.sofer@lacledelein.fr	www.lacledelein.fr
Animation - DJ	Gilles Bonant Production	Gilles BONANT		04.74.35.59.27 06.15.40.08.69	gbproduction01@gmail.com	www.animation-production.fr
Auto-Ecole	Auto-école Priaysienne	Éric Teyssier	380, Grande Rue de la Côtière	09.80.48.13.02 06.01.90.52.61	auto-ecole-priay@laposte.net	
Coiffeur	Salon Aquarelle	Bérandère COOMANS	109, Grande Rue de la Côtière	04.74.35.03.18		
Coiffeur	Salon Isabelle	Isabelle BOUVARD	42, Place Laurent Ferrand	04.74.35.63.84		
Esthéticienne à domicile	Esthétiquement Luce	Luce PROMAYRAT	76, Rue des Carronnières	06.21.73.25.09	luce.promayrat@gmail.com	
Onglerie	Studio Nail's	Thierry SAUDE	68, place Laurent Ferrand	06.10.11.42.04		
Couture	Léa Chiffons	Véronique COULON	30, Rue de l'église	04.74.35.49.87		
Broderie	Brod'Loisirs	Christine LUVINI	170, Route de Genève	06.25.43.28.38	christineluvini01@gmail.com	www.broderie-personnalisee.fr
Art - Thérapie	Atelier Des Sablons	Nathalie MEUNIER	327, Chemin des Sablons	06.70.90.35.99	atelierdessablons@gmail.com	meuniernathalie.wixsite.com/art-therapie-sablons
Magnétisme - Reiki	Sylphide magnétisme	Carole MUSSARD	120, route des Carrons	06.74.71.06.60	sylphide.magnétisme@gmail.com	
Sophrologie	Corinne BOUVIER- DI CESARE		19, Passage de l'Ecotay	06.22.88.65.59		

Conseil en organisation (spécialisé dans le notariat)	3AManagement	Sébastien REMY	49, impasse des Rippons	06.22.40.53.18	sebastien.remy@3amanagement.fr	www.3amanagement.fr
Informatique	Ambition Informatique	Cédric MAILLARD	1825, route de Certines	04.28.41.20.00 06.33.04.87.08	contact@ambitioninformatique.fr	www.ambitioninformatique.fr
Informatique - TNT - Satellite	ADM01	Éric POUJADE	La Renardière - 34, Chemin des Bâtisses	06.78.84.57.15	adm01@k-net.fr	
Editeur de Logiciels Communication graphique	Proxitec Création	Sacharalen CAPRON	948, Grande Rue de la Côtière	06.60.25.62.97	contact@proxitec-creation.fr	
Enseigne - Impression Numérique	Publi-City	Christopher AVENGOZAR	26, Lotissement les Allées Fleuries	06.28.47.46.31		
Photographe	Sébastien JOUBERT			06.44.04.88.38	sebastien.joubert01@gmail.com	www.sebastienjoubert.fr
Hébergement - Gite	Gîte Rural	Rémi PUTELAT	82, Montée de Bellegarde	04.37.61.10.09	info@gite-lemitage.com	
Hébergement - Gite	Gîte Rural	Gilles MAJORCZYK	1271, Route de Genève	09.60.10.36.66	gilles.majorczyk@wanadoo.fr	
Chambre d'Hôtes	Le Frambois'Ain	Françoise Collinet	69, chemin du Biez	06.32.42.01.42		
Camping	Camping l'Escapade	Anthony JEDRZEJSKI	691, Route du Pont	04.37.86.47.13	direction@camping-ain.fr	www.camping-ain.fr
Armurerie	Armurerie des Dombes		Les Carronnières	04.37.61.03.19 06.13.17.93.58	armureriedesdombes@orange.fr	www.armureriedesdombes.fr
Articles Pêche - Chasse	Le Thymallus	Gérald GARCIA	873, Grande Rue de la Côtière	04.74.35.40.06 06.29.93.39.44	thymallus@wanadoo.fr	
Manufacture - matériel de pêche	Prat-Pêche-Priay		46, Impasse Sainte Barbe	04.74.35.40.55		
Commerce - Antiquités	La Chine de Priay	Alain MICHELIN	80, Grande Rue de la Côtière	04.74.35.40.05		
Paysage	CBP Chaleard Bois Paysage	Aurélien CHALEARD	198, Chemin du Biez	06.89.25.13.23		
Paysage Elagage	Dombes Environnement	Anthony MATHIEU	533, Route des Carronnières	04.74.61.73.38 06.13.17.93.58	dombes.environnement@orange.fr	www.dombes-environnement.fr
Paysage Elagage	GPG Paysages	Gilles POULET- GEORGES	210, Chemin du Ménil	04.37.61.08.59	gpgpaysages@orange.fr	
Paysage Elagage	Rouvière Elagage	Kevin ROUVIERE	32, Chemin de la Forge	06.62.94.53.68	rouvierekevin@yahoo.fr	
Paysage Elagage - Ramonage	Priay Paysages et Ramonages	Baptiste DECHAUME	837, Grande Rue de la Côtière	04.74.39.07.03		www.paysagiste-amberieu-en- bugey.fr
Fournitures Industrielles	Formarec	Éric SCHAEFFER	Chemin des Sablons	04.74.40.79.95		

Manufacture - Mobilier de bureau	ROBY S.A.	Alain ROBY	La Blanchère	04.74.38.24.22
Economiste de la Construction	Eco-Bâtir	Alain TILLY	176, Chemin de la Croix	09.54.01.94.12 06.99.81.06.05
Electricité - Climatisation	SARL Jacquiod	Olivier JACQUIOD	19, Rue des Commandières	04.74.35.67.43 06.86.04.69.79
Electricité	Dédélec	David DAMOISEAU	76, Rue des Carronnières	06.20.57.47.86
Plâtrerie - Peinture	Plâtrerie Peinture Luvini	Bruno LUVINI	148, Chemin des Bâtisses	09.87.27.16.79 06.25.11.22.77
Rénovation - Peinture	LCA	Lionel CHARPENTIER	13, Chemin du Lavoir	06.30.82.97.46
Menuiserie - Bois	Atelier Bois	Xavier MARQUES	733, Grande Rue de la Côtière	04.74.61.06.99 06.83.10.62.63
Menuiserie	Ain Poselec	Frédéric LEDUC	102, Rue des Champagnes	06.50.22.97.29
Plomberie	Yoann Berry	Yoann BERRY	332, Chemin du Mas Falcon	06.70.20.14.91
Chauffage Plomberie	SARL Charmetant	François CHARMETANT	881, Grande Rue de la Côtière	04.74.35.45.28
Chauffage Plomberie	Proxitec Services	David CAPRON	948, Grande Rue de la Côtière	04.74.36.23.76
Chauffage Plomberie	Viot Dorian	Dorian VIOT	45, Impasse des Mésanges	06.30.58.35.34
Chauffage Plomberie	AVS F.Brune	Franck Brune	13 b, allée des Sapins	04.74.36.05.65 06.82.94.71.05
Plomberie	Plomberie des Perrières	Osman KOC	634, Rue des Champagnes	06.66.92.95.74
Maçonnerie	Sylvain Vauday Maçonnerie Rénovation	Sylvain VAUDAY	41, Grande Rue de la Côtière	04.74.35.11.89 06.15.47.31.65
Industrie Plasturgie	Styl'Monde SA		400, Rue des Champagnes	04.74.35.66.25
Garagiste	Priay Auto-Service SARL	Tonio BARBOSA	676, Grande Rue de la Côtière	04.74.35.65.48
Serrurerie - Métallerie	Entreprise MANGA	Gerald POULARD	516, Grande rue de la Côtière	06.73.61.11.33
Notaire	SCP Bouvard	Pierre BOUWARD	238, Grande Rue de la Côtière	04.74.35.60.33
Taxi	Taxi Priaysien	Corinne CHAUMONT	369, Route des Tuileries	06.19.95.11.60
Moniteur de golf et ski		Xavier BRETIN	101, rue de Bellegarde	06.50.06.65.00
				www.jacquiod-elec.fr
				atilly@eco-batir.fr
				dd.damoiseau@gmail.com
				charpentier_lionel@yahoo.fr
				ainposelec@free.fr
				proxitec.services@online.fr
				plomberiedesperrieres@hotmail.fr
				www.stylmonde-thermoformage.com
				www.ad-auto.fr/garage/garage-ad-expert-priay-auto-service
				geraldpoulard@gmail.com
				xavierbretin@xavierbretin.com

# RENSEIGNEMENTS UTILES

## MAIRIE

Permanences le mardi, le mercredi, le jeudi et le samedi de 8 h 30 à 11 h 30	04.74.35.67.25
Fermée le 1er samedi du mois	Fax 04.74.35.49.36
Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays de Cerdon	04.74.37.13.32
GENDARMERIE Pont-d'Ain 9, Rue Philibert Le Beau	17 ou 04.74.39.10.55
POMPIERS	18

## SANTE

Samu et Maison Médicale, 256 rue Alexandre Bérard à Ambérieu en Bugey	15
Centre anti-poisons Lyon	04.72.11.69.11
Docteur Jean-Hervé MEYER - 332 Grande Rue de la Côtière Lundi-Mardi-Vendredi 9h-12h sans RDV ; 15h30-19h sur RDV	04.74.35.66.43
Docteur DUPLESSY Lilie - 332 Grande Rue de la Côtière Mardi 9h-12h, 15h-18h ; Jeudi 9h-12h, 15h-18h ; Vendredi et Samedi 9h-12h. Sur RDV exclusivement	04.74.35.46.16
Docteur RIGOLLET Charlene - 332 Grande Rue de la Côtière Lundi, Mardi, Jeudi 9h-12h 14h-18h ; Mercredi 9h-13h. Sur RDV exclusivement	06.10.15.28.55
Pharmacie : Emilie BOZON - 332 Grande Rue de la Côtière Du lundi au vendredi 9h-12h 14h30-19h00. Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h	04.74.35.60.19
Kinésithérapeute : Guillaume DAGUET et Antoine BLANC 332 Grande Rue de la Côtière	04.74.38.55.24 07 88 21 31 32
Psychologue Nathalie PERSOUD - 332 Grande Rue de la Côtière Mardi, Mercredi, Vendredi 9h-12h30 15h-19h ; Samedi 9h-12h30	04.74.37.55.00
Dentiste : Éric Maître - Lydie LABRUNIE - 332 Grande Rue de la Côtière Du Lundi au Vendredi 9h30-12h 14h30-19h ; Samedi 9h30-12h	04.74.35.10.36
Ostéopathe : Anne KLOUDA - 332 Grande Rue de la Côtière	04.74.39.90.75
Infirmière : Patricia MURE - 332 Grande Rue de la Côtière	06.25.65.03.52
Infirmière : Rithida NACHAMPASSAK DELBEE - 332 Grande Rue de la Côtière	06.16.35.23.77
Infirmière : Corinne DE SA - 332 Grande Rue de la Côtière	04.74.35.64.22 ou 06.72.92.95.30
Infirmière : Muriel ECOCHARD - 332 Grande Rue de la Côtière	04.74.35.64.22 ou 06.18.23.73.82
Résidence pour Seniors autonomes : Jardins de Monal 55, Allée des Peupliers à Priay	04.27.41.60.15
Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse - 900 route de Paris à Bourg-en-Bresse	04.74.45.46.47
Clinique Chirurgicale Docteur Convert 62 avenue de Jasseron à Bourg-en-Bresse	08.26.30.12.34
Hôpital Privé d'Ambérieu-en-Bugey - En Pragnat Nord	04.74.38.95.95
Assistante Sociale de Pont-d'Ain - Point Accueil Solidarité 16 rue du 1er Septembre 1944 à Pont d'Ain	04.74.39.07.21
SOS Enfance Maltraitée	119

SOS Femmes Battues	3919
PREFECTURE : 45 avenue Alsace Lorraine à Bourg-en-Bresse	04.74.32.30.00
RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES Am Stram Gram, 5 Rue Louise de Savoie à Pont d'Ain	04.37.63.23.11 ram@ccrapc.fr
ECOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE PRIAY	04.74.35.40.00
COLLEGE Louise de Savoie Pont-d'Ain –5, rue Emile Le Breus	Tél : 04.74.39.08.21 Fax : 04.74.39.10.77
C.L.S.H. (Centre de Loisirs Sans Hébergement) Pont-d'Ain 5, rue Louise de Savoie	Tél/Fax : 04.37.63.23.16 clpontdain@ccrapc.fr
ACCUEIL PERISCOLAIRE	04.74.37.52.78
BUREAU DE POSTE de Pont d'Ain 8, Rue Louise de Savoie 01160 PONT D'AIN Ouverte du Lundi au Vendredi 9h-12h, 14h-17h30 et Samedi 9h-12h	04.74.39.76.10 ou 36 31
AGENCE POSTALE COMMUNALE – Priay : Mairie de Priay Mardi – Mercredi – Jeudi – Samedi de 08h30 à 11h30	04.74.35.67.25
FISCALITE : Centre des impôts Bourg-en-Bresse, 5 Place de la Grenouillère à Bourg-en-Bresse Lundi au Jeudi 8h30-12h 13h30-16h ; Vendredi 8h30-12h	04.74.45.86.00
Perception à Pont d'Ain - 25 rue Louise de Savoie Du Lundi au Mardi et le Jeudi 8h30-12h 13h30-16h00 – fermé le Mercredi et Vendredi	04.74.39.04.75
E.D.F. : En cas de panne à votre domicile, consultez votre facture.	
ENEDIS (Ex ERDF) Réseau et lignes électriques	09.69.32.18.55
SUEZ - LYONNAISE DES EAUX : Béligneux	
Service Client	09.77.40.94.43
Urgences Service des Eaux	09.77.40.11.33
SNCF ligne directe, Tous les jours de 7h à 22h	36.35
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES Antenne Bresse Revermont 23, Rue Bourgmayer à Bourg-en-Bresse	04.74.45.62.37
PAROISSE : Pont d'Ain	04.74.39.03.65

## PRESSE

Le Progrès : Mireille HUQUET	06.71.64.66.95 huquet.mireille@range.fr
Le Journal du Bugey : Laurent MORENS	07.83.31.66.00 lmorence@gmail.com
La Voix de l'Ain : <b>NOUS RECHERCHONS UN CORRESPONDANT</b>	<a href="mailto:accueil@voixdelain.fr">accueil@voixdelain.fr</a>

# LISTE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION	PRESIDENT(E)	CONTACT
Ain'stant Famille	Bérénice MACRI FALCONNET Place Laurent Ferrand 01160 PRIAY	06 61 43 11 16 contact@ainstantfamille.org
AIP (Association Interprofessionnelle De Priay)	Emilie BOZON	pharmaciedepriay@free.fr
Amicale Boules	Claude CUVELIER 167, rue de la Mairie 01240 CERTINES	04 74 22 02 72 - 06 12 37 93 12 helene.aupecle01@sfr.fr
Amicale De Chasse Communale De Priay	Arnaud REVERDY 100, rue des Guers 01160 PRIAY	06 88 37 82 17 arnaud.reverdy01@orange.fr
Amicale Des Retraités	Gérard THEVEAUX	06 28 19 30 42
Bibliothèque	Catherine GAGEZ 350 Grande rue de la Côtière 01160 PRIAY	bibliotheque.priay@yahoo.fr
CDF (Comité Des Fêtes) (Prêt Du Matériel)	Karine MAJORCZYK 1271, Route de Genève 01160 PRIAY	06 51 96 03 26 cdfp.priay@yahoo.fr
Ch'Amis de Côté	Alexandra NASSIGH 01160 PRIAY	ch_ami_dcote@sfr.fr
Cercle De La Maria	Jacky GROSGURIN Chenaval 01640 JUJURIEUX Jean-Luc COUCHOUX (secrétaire)	04 74 36 93 19 jgrosгурin@intrama.com jeanluc.couchoux@free.fr
Don Du Sang	Liliane DELOY 196 Chemin du Mas Falcon 01160 PRIAY	06 75 96 53 41 deloy.claude@wanadoo.fr
FNACA (Association Nationale Des Anciens Combattants d'Algérie)	Claude COLLOMBIN 103 Chemin des Quarts 01160 PRIAY	04 74 35 66 56
Folyphonie	Chantal BROUILLET	04 74 35 41 03 - 06 82 37 77 30 chantal.brouillet@orange.fr
Football Club	Johnny RYSER 37 Impasse Robert Doisneau 01160 VARAMBON	06 06 55 71 46 joh.ryser@gmail.com
Les Foulées Des Carrons Rives De L'Ain	Jean-Philippe FAVIER 32 Chemin des Charrons 01160 PRIAY	06 76 71 62 28 favier.family@orange.fr
Marcheurs De Priay (Groupe amical et non association)	Jean-Paul BLANCHET Benoit PROTIERE	04 74 35 49 41 04 74 35 40 46
Pêche La Gaule Priaysienne	Alain MICHELETTI 2 Quai Lamartine 01230 Saint RAMBERT en BUGEY	04 74 36 35 28 06 07 74 46 55
Shooting Airsoft 01	Bruno GALIZZI 1209 Route de Genève 01160 PRIAY	04 74 35 64 63 bureau@sas01.fr
Sou Des Ecoles	Cécile FAVROT 978 Grande rue de la Côtière 01160 PRIAY	06 50 83 62 39 soudesecolespriay@hotmail.fr
Titi Rock Minet	Isabelle BOUVARD 42 Place Laurent Ferrand 01160 PRIAY	04 74 35 63 84 - 06 16 29 64 58 titirockminet@gmail.com
Yoga La Rivière d'Énergie	Damien CONSTANT 01160 PRIAY	07 83 30 87 33 - 06 13 07 67 53 larivieredenergie01@gmail.com
Association Vie Libre	Christian ROUX	06 81 56 26 94
<b>Foyer Rural Des Rives De L'Ain</b>	Simone BERTHON Site Internet : <a href="http://foyerruraldesrivesdelain.org">foyerruraldesrivesdelain.org</a>	04 74 35 42 68 foyerruraldesrivesdelain@gmail.com
Autour Du Four (Activités Pain)	Mario SEVILLA	04 74 35 47 74
Gymnastique	Martine DEBEL	04 74 35 64 85
Le Patchwork	Evelyne BILLON	04 74 37 26 49
Peinture Sur Bois	Françoise GRANDGEORGE	04 74 35 48 06
Randonnée Pédestre	Bernard GAILHARDOU	04 74 35 43 82
Tennis	Marie-Jeanne TODESCHINI	04 74 35 49 16
Vannerie	René BILLON	04 74 37 26 49

# L'ÉCOLE COMMUNALE

Des changements dans l'équipe enseignante :

Deux nouvelles enseignantes ont été nommées à la rentrée, Mme Juliane Rey à titre définitif et Mme Nelly Roche en tant que complément de Mr Collet. Mme Coatantiec, enseignante à l'école de Priay depuis 2009 a été nommée directrice. Ces jours de décharges de direction sont les lundis et mercredis. L'équipe compte quinze personnes : onze enseignants, trois ATSEM et une AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap).

Cette année, dans le cadre du parcours artistique :

- Des sorties au théâtre ont été organisées pour toutes les classes.
- Des séances de musiques sont programmées pour tous les élèves, la communauté de commune mettant à disposition Marie-Agnès Magnisier, musicienne intervenante.
- Les élèves des classes élémentaires ont rencontré les élèves des autres écoles de la communauté de commune lors de rencontres musicales, orchestrées par Marie Agnès Magnisier.
- Une partie des classes a participé au ciné lecture

Dans le cadre du parcours sportif :

- Une classe de CE2 a participé à des rencontres USEP, l'école de Priay a d'ailleurs accueilli une rencontre « tchoukball ».
- Les élèves des classes de CP et CM2 ont bénéficié de séances de natation au centre nautique Laure Manaudou

Au cours de l'année, des sorties au monastère de Brou, au parc des loups de Courzieu, à la ferme ou encore à la grotte de Cerdon ont permis aux enfants de belles découvertes.

Au mois de mars, les enfants de toute l'école ont pu participer à un projet coopératif de construction de cabanes en bois.

Les élèves des classes de grande section et CP ont appris à connaître nos voisins de la résidence seniors dans le cadre d'un projet intergénérationnel. Les enfants ont partagé des séances de jeux de société, ont cuisiné et ont terminé l'année par un petit spectacle lors d'un goûter de Noël.

Tous ces projets et sorties ont été possibles grâce à la participation financière du SOU des écoles.



## LA CANTINE SCOLAIRE

En septembre, du nouveau pour la cantine de Priay ! Un nouveau prestataire pour la préparation des repas a été retenu à l'issue d'un appel d'offre lancé pour renouveler l'ancien marché qui datait de trois ans.

RPC (Restauration Pour les Collectivités) a été retenu, sur les bases d'un cahier des charges strict.

Les trois principaux avantages :

- Des repas confectionnés sur la base de produits frais
- Les denrées sont achetées à 80 % en circuit court (moins de 200 km des cuisines)
- et proviennent à 20 % de la filière bio.

La montée en gamme des repas proposés aux enfants s'est effectuée à prix constant pour les parents.

Les bénévoles des associations Priaysiennes

Mesdames, Messieurs,

Habituellement, nous nous retrouvons à la cérémonie des vœux du Maire qui a lieu début janvier, pour un moment de convivialité.

Par ce message, je viens saluer votre engagement au service des Priaysiens : le temps que vous consacrez au développement de votre association et à l'intérêt collectif sont autant de richesses à notre village rural.

Cette richesse ne se mesure pas en PIB mais à travers les nombreuses associations de la Commune.

En tant que Maire, je tiens à ce que le bénévolat soit valorisé et soutenu. L'équipe municipale est aux côtés des associations qu'elle soutient par le biais de prêt de salles, de terrains ou encore de subventions.

Il est difficile de renouveler les dirigeants, les bénévoles hésitent à prendre des responsabilités lors du changement de bureau. Dans certains pays voisins, le bénévolat est considéré comme une matière éducative intégrée au cursus universitaire, notre pays aurait un grand intérêt à prendre exemple.

La France compte quand même environ 16 millions de personnes engagées, que ce soit en bénévolat ou d'autres organismes, 1 300 000 associations dont 86% animées exclusivement par des bénévoles, cet engagement constitue une formidable richesse.

En cette période de vœux, je souhaite que les bureaux des associations soient la courroie de transmission entre les élus et les bénévoles.

Mes meilleurs vœux, que la réussite vous accompagne lors de vos manifestations.

*« Tous les gestes engagent, surtout quand ils sont généreux »  
Roger Martin du Gard.*

Gérard THEVEAUX, Maire de Priay

# AIN'STANT FAMILLE



Ain'stant Famille : encore deux belles manifestations pour l'année 2019 :

Malgré une météo encore hésitante, le carnaval s'est bien déroulé et la présence de la compagnie médiévale Chantelame a fait le bonheur des petits et des grands.

Une surprise pour les villageois et participants de croiser des chevaliers qui se sont défiés à plusieurs reprises lors du défilé, suivi d'un beau spectacle final sur la place de notre village : le couronnement du roi !! Franc succès également pour le lâcher de ballons accompagné d'un lancer de confettis. La fête a continué à battre son plein, toujours avec Chantelame, dans la salle des fêtes autour du goûter!

Et à la fête de la rentrée, encore baignée par le soleil, qui a battu son plein, toujours en compagnie de la troupe de Chantelame avec son campement médiéval, ses lancers de bonbons par catalpute, et, la bonne humeur musicale du troubadour Jean-Yves FOUILLAT ! Sans oublier le moment très attendu de notre dictée, adaptée à tous les âges, comme toutes nos animations.

Toute l'équipe tient à remercier très sincèrement le soutien de la mairie, l'implication du Football Club de Priay, qui partage notre envie d'apporter de la distraction aux familles, l'aide à la sécurité du défilé du CDF de Priay, et Michel Falconnet.

La Présidente confirme aux membres adhérents de l'association sa reconnaissance sincère et profonde.

A bientôt pour continuer à venir partager d'agréables moments en famille pour notre carnaval qui aura lieu le samedi 4 avril 2020 après-midi (avec deux après-midi de préparatifs du décor de notre char les samedis 1<sup>er</sup> février et 14 mars 2020) : pour en découvrir le prochain thème, rejoignez-nous sur notre page facebook : [Ain'stant Famille](#) !

Vous pouvez aussi nous contacter à notre adresse mail : [ainstantfamille@gmail.com](mailto:ainstantfamille@gmail.com).

## L'AMICALE DES BOULES

La société des boules se porte bien malgré le décès d'un sociétaire et l'arrêt de l'activité de quelques-uns.

Les trois concours officiels organisés par la société étaient complets, même si celui de la famille Luvini s'est arrêté sous le gros orage de Juillet.

Le but d'honneur disputé le 14 Septembre a vu la victoire de Yoan Luvini devant Serge Fontanel.



L'éclairage a été refait afin de pouvoir disputer les finales dans de bonnes conditions et de jouer le soir des jours de grosses chaleurs.

Une quadrette s'est qualifiée pour le championnat de France.

Concours de la saison 2019-2020 :

- **Samedi 23 Mai** : Coupe Deloy – 3ème et 4ème division, 16 doublettes par poules, début à 13h30.
- **Samedi 13 Juin 2020** : Concours famille Luvini - 3ème et 4ème division, doublettes par poules, début à 08h30.
- **1er ou 18 Août** à confirmer : concours de la Municipalité - triplète avec 1 femme, début 13h30.
- **14 ou 15 Août** : Concours de la Vogue - quadrettes, début 14h.

**Ouverture de la bibliothèque :**

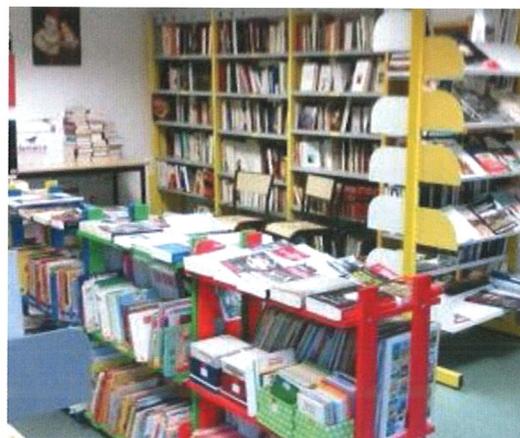
Mercredi de 16h à 18h30

Samedi de 10h à 12h

### DATES A RETENIR

23/05 : Coupe Deloy  
13/06 : Concours Luvini  
1 ou 18/08 :  
Concours Municipalité  
14 ou 15 Août :  
Concours de la Vogue

## LA BIBLIOTHEQUE DE PRIAY



L'association « Bibliothèque de Priay » vous propose des livres récents ou classiques pour adultes, ados et enfants. Les scolaires peuvent également disposer d'un fond de documents pour leurs recherches.

N'hésitez pas à nous rejoindre et à nous faire part de vos découvertes littéraires au sein du nouveau club de lecture.

Située à l'entrée de la route de la Dombes la boîte à livres vous permet de faire partager les œuvres que vous avez aimées.

Nos horaires : **mercredi de 16h à 18h30 et samedi de 10h à 12h.**

Grande rue de la Côtière, parking du pôle médical.

Cotisations pour une année : **12€ pour les adultes, 6€ pour les enfants.**

# L'AMICALE DES RETRAITES DE PRIAY



L'Amicale des Retraités de Priay a, comme chaque année, organisé les événements traditionnels qui rassemblent ses membres pendant des moments conviviaux et fort appréciés. Il y a eu l'Assemblée Générale en janvier avec la dégustation de galettes et un cadeau pour ceux dont l'anniversaire marquait une dizaine de plus, puis le repas de printemps animé en avril. Le voyage de cette année nous a emmenés au cabaret « Voulez-vous » à Anse le 18 juin pour une journée haute en couleurs. Enfin, le repas de fin d'année s'est tenu le 15 décembre avec la présence de quelques-uns des priaysiens âgés de 75 ans et plus qui ont bien voulu répondre à l'invitation lancée par le CCAS.



Le Loto de l'an dernier ayant été déficitaire, l'Amicale a, cette année, tenu un stand lors de la brocante de Bellegarde pour lequel les adhérents ont vidé caves et greniers pour offrir à l'Association des objets à vendre. Le produit de la journée était faible, mais toute rentrée d'argent est bonne à prendre.

L'Amicale organise donc pour ses adhérents des activités traditionnelles, et, pourquoi pas, d'autres activités, plus ludiques, sportives et dépayssantes ?



Les adhérents vieillissent. Il est vrai que les activités que nous proposons n'attirent guère les "jeunes" retraités qui ont encore l'envie et l'énergie d'être plus actifs. Ils considèrent notre Association comme trop âgée et pas assez dynamique pour eux et estiment qu'il sera temps, plus tard, d'en faire partie. Attention, c'est un faux calcul car l'Amicale risque fort, faute de renouvellement des ses effectifs, d'avoir disparu entre-temps.

Nous avons besoin de sang neuf, d'idées nouvelles, d'adhérents plus jeunes pour proposer plus d'activités et assurer la pérennité de l'Association. Cette Amicale est une chance pour tous. Nos Anciens l'ont créée, venez la faire vivre pour que nous puissions la transmettre.

Alain Huquet - Président Amicale des Retraités de Priay

# L'AMICALE DE CHASSE

La société est composée d'une dizaine de sociétaires et de quelques cartes d'invités à l'année aux « gros gibiers ».

Notre président reste très soucieux de la sécurité et des règles à respecter lors des actions de chasse pour le bien des habitants et des autres utilisateurs de la nature. En effet, nous partageons les bois avec des promeneurs, des sportifs et ramasseurs de champignons de plus en plus nombreux. Ceux ci devraient tous porter des vêtements visibles et voyant de loin pour leur sécurité. (Fluo)

Notre vente de boudins annuelle a été un succès. (1er dimanche de Mars) Les bénéfiques de cette manifestation servent notamment à financer les bagues gros gibiers (sangliers, chevreuils) la fédération des chasseurs ainsi que les locations de terrain.

Nos remerciements M le Maire et les conseillers pour la mise à disposition du petit local que nous avons restauré à nos frais avec les chasseurs bénévoles.

Pour tous renseignements ou information le Président **Mr Reverdy Arnaud** est joignable au **06 88 37 82 17**.



Pour nous contacter : [ch\\_ami\\_dcote@sfr.fr](mailto:ch_ami_dcote@sfr.fr)  
Facebook : **Ch'ami d'coté, mignon mais pas avec l'abandon**

Membres du bureau :  
NASSIGH Alexandra : présidente  
CHINAGLIA Mauranne : vice-présidente  
FOISSIER Marion : secrétaire  
ARNAUD Mickaël : trésorier

## CH'AMI D'COTE

**Ch'ami d'coté**, mignon mais pas avec l'abandon est une association loi 1901 à but non lucratif qui vient d'être créée

par un petit groupe de voisins qui vivent dans la même rue que les chats et ont donc pris pitié de les voir là.

Tout nouveau sur la commune pour une partie du bureau, nous avons donc décidé avec l'aide de nos voisins d'ouvrir une association pour aider ces mal aimés.

Elle permet d'améliorer la vie des chats errants de la commune en les soignant (stériliser, pucer, vacciner...) et surtout en leur trouvant des familles pour la vie via des bénévoles en familles d'accueils (cela permet la sociabilisation avec les humains et les animaux de la famille).

Nous ne sommes pas une fourrière, nous n'acceptons donc pas les abandons.

Une demande préalable sera demandée en mairie le jour où nous trapperons les chats, pour informer les propriétaires de laisser leurs chats chez eux pour éviter d'éventuels malentendus.

Chaque aide, qu'elle soit ponctuelle ou régulière, est la bienvenue. Aider en faisant un don alimentaire (croquettes, pâtées) / matériels (couvertures, draps, caisses à litières, caisses de transport, pelles à litière, ...) / pécuniaire (chèque, virement, espèce) ou bien en trouvant des adoptants ou familles d'accueil, en partageant sur les réseaux sociaux, en adhérant, sont des aides précieuses qui nous permettent de continuer à œuvrer pour les chats.

Nous remercions ainsi chacun de vous qui participez de près ou de loin, nous remercions la municipalité pour leur aide et leur soutien.

Par ailleurs, la loi (article D212-63 du Code Rural et le la Pêche Maritime) précise :

L'identification obligatoire des chiens, chats et carnivores domestiques prescrite à l'article L. 212-10 comporte, d'une part, le marquage de l'animal par tatouage ou tout autre procédé agréé par arrêté du ministre chargé de l'agriculture et, d'autre part, l'inscription sur le ou les fichiers prévus à l'article D. 212-66 des indications permettant d'identifier l'animal.

Tout chat recueilli non identifié et non stérilisé le sera par le biais de l'association. Si les propriétaires veulent récupérer leur animal ils devront s'acquitter de la somme totale engagée, de même que les personnes qui souhaiteraient adopter un chat par le biais de l'association.

**GOSPEL, MARS – THEATRE, OCTOBRE**

Le Comité c'était mis en tête de vous offrir des événements culturels. Grâce à une subvention Départementale, un spectacle de Gospel ainsi qu'une pièce de Théâtre vous ont été proposés en Mars et Octobre 2019. Le spectacle de Gospel a fait salle comble, quant au théâtre il a lui aussi connu un franc succès.



**INTERVILLAGE ET REPAS REPUBLICAIN, JUILLET**

Nos voisins de Villette-sur-Ain nous ont rejoint pour organiser une après-midi Inter Village au bord de la rivière d'Ain. Malgré un léger manque de participants Villettois et Priaysiens se sont opposés dans la joie et la bonne humeur. La journée s'est terminée autour d'un repas partagé en musique.



**ET EN 2020 ?**

JANVIER, Dimanche 12 : LOTO

MARS, Dimanche 8 : CONCERT

JUIN, Dimanche 21 : FARFOUILLE

JUILLET Samedi 4 : REPAS REPUBLICAIN

OCTOBRE Samedi 10 : SPECTACLE

NOVEMBRE Samedi 21 : BEAUJOLAIS NOUVEAU

Pour être informé de tous nos événements :

[Facebook > Comité des Fêtes de Priay](#)

[Site internet de la mairie de Priay](#)

**Membre actif ou bénévole d'un jour ?** Rejoignez nous ! Une association qui fonctionne, c'est un mélange de personnes, chaque différence est une force, chacun apporte ses compétences et toute idée nouvelle est la bienvenue.

**LOTO, JANVIER**

Le bureau de Karine MAJORCZYK vous a fait gagner des lots en grâce au LOTO remis en place en début d'année. Carton plein pour la salle des fêtes de Priay où il ne fallait pas arriver trop tard...



**FARFOUILLE, JUIN**

La Farfouille annuelle a eu lieu au hameau de Bellegarde, le soleil était au rendez-vous pour cette douce journée de Juin. Une bonne organisation à permis une journée sereine Les exposants et visiteurs étaient au rendez-vous, les grillades ont pu régaler tout le monde le midi.



**BEAUJOLAIS NOUVEAU, NOVEMBRE**

Encore une nouveauté à l'occasion du Beaujolais Nouveau. Le Comité vous a proposé une soirée avec des planches de Charcuteries et Fromages qui ont régalié toute l'assemblée. Un succès pour une première ! La soirée s'est terminée en musique sur une piste où chanteurs et danseurs ont pu s'exprimer jusqu'en fin de soirée

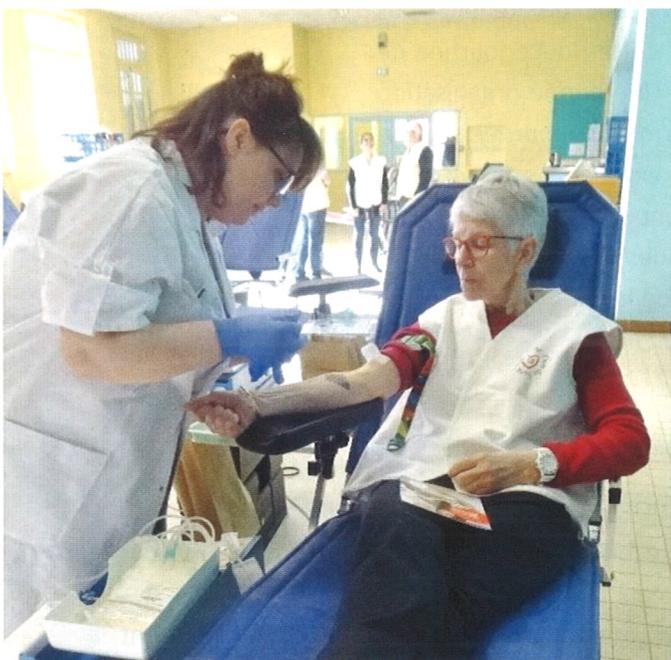


## DON DU SANG

Notre assemblée générale 2019 s'est tenue à Villette, en présence **Monsieur GABET Raoul** (Membre du conseil d'administration de l'UD01) de **Monsieur PETIT Philippe** (Adjoint à la Mairie de Villette sur Ain, représentant Mr Jean-Pierre HUMBERT), **Monsieur MICHON** (Maire de Châtillon la Palud), **Monsieur THEVAUX** (Maire de Priay) L'Union Départementale Fédérée des Associations pour le Don de Sang Bénévole de l'Ain ainsi que l'Amicale ont pour objectif de promouvoir le Don de Sang Bénévole, ses missions sont : **Former, Informer, Défendre** l'Ethique des donneurs de sang bénévoles, **Volontariat, Anonymat, Bénévolat, Non Profit.**

## Quelques rappels LE DON DE PLASMA

Le nombre de donneurs sur nos trois communes est en baisse, les donneurs doivent se mobiliser si nous ne voulons pas qu'elles soient supprimées.



### QU'EST-CE QUE LE PLASMA ? À QUOI ÇA SERT ?

Le plasma est la partie liquide du sang dans laquelle circulent les cellules sanguines (globules rouges, globules blancs et plaquettes). Polytraumatisés, grands brûlés, hémophiles, enfants immunodéprimés... Il contient des protéines d'un intérêt thérapeutique majeur pour de nombreux patients.

#### CONDITIONS POUR DONNER SON PLASMA :

Avoir entre 18 et 65 ans et être reconnu médicalement apte au don. Toutefois, il ne peut être effectué de prélèvement chez une personne n'ayant jamais donné avant son 61ème anniversaire.

Peser environ 60-65 kg. Avoir des veines compatibles au prélèvement par aphérèse (une infirmière EFS pourra vous indiquer si c'est votre cas)

#### COMMENT SE PASSE LE DON ?

Le prélèvement dit « en aphérèse » consiste à prélever tous les composants du sang puis de centrifuger le sang à l'aide d'une machine afin de séparer et d'isoler le plasma et de restituer les autres composants du sang (globules rouges, globules blancs et plaquettes) au donneur.

#### INFOS PRATIQUES :

Les personnes du groupe AB sont particulièrement recherchées car ils sont « donneurs universels » de plasma : leur plasma peut être transfusé à tous les malades. Seulement 4 % des Français sont du groupe AB, leur plasma est donc rare et précieux. Le prélèvement dure 1h, il faut donc prévoir 1h30 de votre arrivée à votre départ. On peut donner son plasma toutes les 2 semaines dans une limite de 24 fois par an. Un délai de 2 semaines avec les autres types de don est à respecter. Le don de plasma est possible uniquement sur RDV dans un site de prélèvement : Bourg-en-Bresse : 04.74.50.62.20



Pour de plus amples informations sur les différents types de dons ou pour trouver une collecte près de chez vous, rendez-vous sur [www.dondesang.efs.sante.fr](http://www.dondesang.efs.sante.fr) ou appelez le 0 800 109 900 (Gratuit depuis un poste fixe).

Nouveau ! Vous pouvez également télécharger l'application « Don de sang » sur votre mobile !

Donner son sang est un acte citoyen, de partage et de solidarité, indispensable à de nombreux patients. 10 000 dons de sang (1 400 pour Auvergne-Rhône-Alpes) sont nécessaires par jour en France. Ils permettent de soigner un million de malades par an.

Du côté de l'ADOT01 : En matière de don d'organes, la France n'est pas autosuffisante (24000 personnes actuellement sont sur liste d'attente) mais elle occupe la 5ème place mondiale en terme du nombre de prélèvements par millions d'habitants.

L'estimation pour 2018 est de 5 781 greffes (tous organes confondus) dont 551 à partir de donneurs vivants, soit 324 greffes de moins qu'en 2017.

Samedi 2 Mars Repas « Diots/Crozets » Espace Culturel de Rencontre

Samedi 9 Novembre Soirée Théâtre à l'ECR de Châtillon la Palud (Mariage à Points et Diète Party)

BONNE ANNEE 2020

Martine Millet Présidente

**RAPPEL :** Pour être donneur, il faut avoir 18 ans (pour le 1er don se présenter avec sa carte d'identité) **surtout ne pas être à jeun**, répondre avec franchise à un questionnaire, avoir un entretien avec le médecin de l'E.F.S afin tendre son bras. Vous pouvez donner votre sang jusqu'à la veille de vos 71 ans.  
Les dons sont de 6 pour les hommes et 4 pour les femmes.

## FNACA des bords de l'Ain

L'année 2019 débute par une bien triste nouvelle avec la disparition de notre ami :

Roger TORTILLIER

Nous garderons de lui un très bon souvenir, Porte Drapeau dévoué de notre association, il était toujours présent lors des manifestations.

Notre comité tourne au ralenti, mais les rencontres sont toujours très amicales.

Cette année, une seule sortie le 21 mars à Bourg en Bresse dans l'enceinte d'EUREXPO, pour un spectacle « Carnets de voyages » très apprécié des participants. Un repas annuel a réuni un bon nombre d'adhérents et amis, le dimanche 25 Août dans le restaurant du village.

Comme chaque année, notre comité participe aux cérémonies du 19 mars, 8 mai, 14 juillet et 11 novembre.

En accord avec les élus, nous assurons la distribution du bleuet de France pour les cérémonies des 8 mai et 11 novembre.



Pour le Bureau de la FNACA :

Claude COLLOMBIN	Président
Roger BOUVARD	Secrétaire
Janine et Paul BERNARD	Trésoriers

---

# FOLYPHONIE

---

La saison 2018-2019 s'est achevée par une « répétition publique » le 29 juin, dans la salle des fêtes, la canicule nous ayant dissuadées de nous installer dans la cour de l'école comme prévu.

L'apéritif partagé avec les auditeurs nous a permis d'échanger nos impressions, notre prestation a été appréciée et plusieurs « habitués » ont remarqué les progrès dans la qualité de nos interprétations, ce qui est un fort encouragement pour le groupe.

Il faut souligner que Colette, qui nous fait travailler les lundis soir, et Béatrice notre cheffe de chœur, misent sur la qualité du travail et savent motiver et encourager les choristes.

Nous avons également assuré une partie du concert que l'Harmonie de Pont d'Ain a donné à Varambon le 7 décembre. Nous recherchons d'autres occasions de nous associer à la prestation d'autres groupes. Notre petit groupe s'est enrichi de deux choristes : une mezzo et une soprano.

Pour cette année, ce sont des chants en rapport avec les animaux qui ont été retenus : La complainte du phoque en Alaska, La panthère rose, Ça fait rire les oiseaux, El condor pasa... Vous pourrez venir nous écouter le 13 juin à 19 heures à la salle des fêtes de Priay (ou dans la cour de l'école si le temps le permet).

Nous renouvelons notre invitation à toutes les personnes qui ont envie de chanter, même sans connaître la musique, à venir nous rejoindre, nous les accueillerons volontiers, même en cours d'année. C'est l'occasion de partager un moment de détente et de convivialité.

Répétitions tous les **lundi soir de 19 h 30 à 21 h 30 à la salle STALPORT** (salle de la Rivière). La cotisation annuelle est fixée à 45 €.



Contacts :

**Chantal BROUILLET :**

tél. : 04.74.35.41.03

mail : chantal.brouillet@orange.fr

**Lisa GRIFFITHS :**

tél. : 06.99.27.20.58

mail : gpeterlisag@aol.com



# LA FOULEE DES CARRONS



170 km  
9 611m de  
dénivelé  
47h07min



Créée en 2016 par Véronique Hubert, Jean Philippe Favier et David Maurand, l'association a vu son nombre d'adhérents augmenter progressivement chaque année, puis particulièrement depuis l'an dernier où il est passé de 21 à 33 coureurs. Les entrainements ont toujours lieu les lundis et les mercredis soir à partir de 18h15.

Les faits marquants de cette année :

**VENTE D'ANDOUILLETTE** : Malgré le temps pluvieux la vente d'andouillette a connu un grand succès. Elle sera donc reconduite l'année prochaine le **samedi 28 mars 2020**.

**L'AIN EN COURANT** : Cette année, les foulées des carrons n'ont pas pu inscrire d'équipe pour l'Ain en courant par manque de coureurs opérationnels (blessure ou indisponibilité). Pour 2020, une équipe sera engagée afin de fêter la 30ème édition de l'AIN en courant.

**LE RELAIS DES CARRONS** : grosse déception, ce samedi 7 septembre, car seules 13 équipes ont répondu présentes à notre course. Heureusement les courses enfants et la randonnée ont eu plus de succès. Pour 2020 : nouvelle formule, nouvelle date, nouvel horaire ... rendez-vous le dimanche 28 juin à partir de 9h00 pour 3 formules de courses : un 9km TRAIL, un 18 km TRAIL et le relais des carrons TRAIL 2x9km. Il y aura également des courses enfants, et une randonnée... Nous espérons que cette nouvelle formule attirera plus de monde !

**MARATHON DES ENTREPRISES** : Début juin, l'association a participé au marathon relais de Viriaten inscrivant une équipe qui s'est classé 21ème sur 281 équipes.

Début octobre, 2 équipes mixtes représentaient Priay au marathon de St Vulbas, l'équipe 1 termine 12ème au général et 7ème équipe Mixte, et l'équipe 2 se place 50ème au général et 31ème équipe Mixte.

**LA DIAGONALE DES FOUS** : Mi octobre, Régis Sulpice, a représenté les couleurs de notre association sur l'île de la Réunion. Au programme 170 km et 9 611m de dénivelé. Il termine son périple en 47h07min en se classant 781ème au général et 126ème de sa catégorie sur 2713 coureurs. Félicitations Régis !

Tout au long de l'année les coureurs de l'association participent à des courses comme le trailsobugey à Lhuis, Izernight, le Lacathlon à Montrevel, la corrida de Bourg en Bresse, ou l'Oxyrace à treffortcuisiat ... Vous pouvez aller consulter leurs résultats sur notre site internet.

Pour tous renseignements complémentaires : **Jean- Philippe Favier au 06 76 71 62 28**, ou allez voir notre site internet <https://favierfamily.wixsite.com/lesfouleesdescarrons>.

Le Président Jean Philippe FAVIER

# FOOTBALL CLUB DE PRIAY

Fort de ses bénévoles, le FC Priay est à un tournant de son histoire, en effet le club voit son nombre de licenciés augmenter chaque année.

2017/18	2018/19	2019/20	2020/21
50	80	120	140

Nous comptons actuellement

- 2 équipes senior (18-35ans) : prévision montage équipe 2 pour la saison 2020/2021
- 1 équipe U18 (15-16-17ans)
- 1 équipe féminine (15-∞)
- 1 équipe vétérans (35-∞)
- 2 équipes U9 (7-8ans)
- 2 équipes U7 (5-6ans)
- 2 équipes U11 (9-10ans) : prévision montage équipe 2 pour la saison 2020/2021

Nous organisons chaque année plusieurs manifestations qui font vivre le club. La tournée des brioches, la vente de tartes et le tournoi de pétanque en sont les piliers ainsi que le tournoi féminin qui rencontre un fort succès, le marché de Noël auquel nous participons pour la 3ème fois et cette année nous participons pour la 1ère fois à l'animation du téléthon

Les locaux FCP sont actuellement en travaux suite aux incendies en avril dernier.

Nous vous rappelons que le FC Priay est toujours à la recherche de nouveaux talents dans toutes les catégories. Nous voulons par la même occasion remercier nos supporters qui sont de plus en plus nombreux chaque weekend.

Nous tenons à remercier tous nos sponsors pour leurs dons.

Le FC Priay est une belle association, nous comptons plus que jamais sur votre soutien.

Monsieur RYSER Johnny, président du FCPriay.

Les équipes

U 18



FEMININE



SENIOR

VETERAN (PAS DE PHOTOS)



ENFANTS U7 U9 ET U11



NETTOYAGE DES LOCAUX BRULES



MANIFESTATIONS

PETANQUE



BRIOCHE



TOURNOIS FEMININ



GALTETTE



# LA RIVIERE D'ENERGIE



Pour cette rentrée 2019 nous comptons une quarantaine d'adhérents. Actuellement il reste encore des places disponibles au cours du jeudi à 20h. Deux cours d'essai vous sont offerts. Le paiement est possible par coupon sport ou chèque vacances.

Avec les 3 cours hebdomadaires, il est toujours possible de remplacer un cours d'absence.

COURS DE YOGA à la salle des fêtes : Mardi & Jeudi : 18h30-19h45  
Jeudi : 20h-21h15

Nous gardons comme projet l'ouverture d'un 4ème cours le matin pour la saison prochaine si suffisamment de personnes le souhaitent. Les cours sont dispensés par Alice Barba diplômée de l'école de Viniyoga à Voiron. Elle possède également une formation spécifique de Gasquet-yoga pré et post natal. Elle est secondée et remplacée en cas de besoin par Sandrine Cuvelier élève professeur.

larivieredenergie01@gmail.com / 07 83 30 87 33



# SOUS DES ECOLES

Priay

Le Sou des Ecoles est une association qui a pour but de financer les activités pédagogiques et culturelles de l'école du village. Nos sources de revenus proviennent principalement de l'organisation de manifestations mais aussi des cotisations des familles, de la subvention municipale et de quelques dons.

Cette année, nous avons organisé 7 manifestations : le loto au mois de mars, la vente de fleurs de la fête des mères au mois de mai, nous avons collaboré à « Sur un air de familles » avec la communauté de communes et nous avons également reconduit l'activité « théâtre » durant l'année scolaire. Nous avons proposé un bal de fin d'année au mois de juin, une soirée "paëlla" et le safari truites au mois de novembre et, enfin, le marché de Noël en décembre.

Ces nombreuses manifestations, rendues possibles grâce à l'investissement des bénévoles et au soutien de la mairie et des commerçants, nous ont permis de soutenir l'intégralité des projets de l'école. Un grand merci à tous !

A la rentrée, un nouveau bureau a été élu. Si vous souhaitez vous investir, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe !



## TITI ROCK MINET

Depuis un peu plus de 20 ans, TITI ROCK'MINET propose à tous les fans de rock d'exercer et de perfectionner leur talent grâce aux cours dispensés par Véronique et Dominique, dans la décontraction et la bonne humeur.

Tous les lundis soir, les quelques quarante adhérents se retrouvent à la Salle des Fêtes de Priay, à 20 heures pour le cours des débutants et 21 heures pour les danseurs un peu plus expérimentés. Une initiation aux danses de salon, entre autres le tchatcha, le tango, la valse, la country, est également proposée à ceux qui le souhaitent. N'hésitez pas à venir « vous dégourdir les gambettes » sans vous « prendre la tête » !

Contact de l'Association : titirockminet@gmail.com

Pour tous renseignements :

06 50 83 62 39 ou

soudesecolespriay@hotmail.fr





Mardi 6/8ans : 18h00-19h00  
Vendredi 9/12ans : 18h00-19h00  
Jeudi 3/5ans : 18h00-19h00

Mardi et Vendredi  
ados/adultes : 19h00/20h30

Le judo-club fêtera ses 50 ans en avril 2020 et nous soufflerons ses bougies le 13 juin 2020 ! Depuis sa naissance à Priay, grâce à l'initiative de René EYMERLAT, il a changé de lieu, d'entraîneurs, de présidents. Mais ce quinquagénaire a essayé de rester au plus près des idées de son fondateur : permettre au plus grand nombre de pratiquer un sport, apprendre aux adultes et aux enfants les techniques du judo en s'imprégnant de son code moral.

La saison 2018/2019 avec ses 53 licenciés est une année moyenne ; malgré les 2 locomotives nationales que sont Teddy RINER et Clarisse AGBEGNEOU, notre club se heurte à plusieurs facteurs : 2018 = effet coupe du monde, changement d'établissement scolaire, intérêt des enfants pour d'autres sport, éloignement... Enseignants et dirigeants restent motivés pour que les adhérents, enfants, ados et adultes prennent plaisir à venir et à apprendre.

D'un point de vue sportif, Aurélien CAPRON et Gaétan PEYRONNET ont participé en mai 2019, au sélection Kata « Nage no Kata », à Meximieux, en vue du championnat de France. Ils terminent à la deuxième place derrière les représentants de Lagnieu qui brillent au national. Gaétan et Aurélien, motivés, se présenteront en sélection AURA en vue du tournoi de France. Félicitations à eux 2 !

Christian MARCE et Christian RUBAT sont fiers d'avoir remis 2 nouvelles ceintures noires : il s'agit de la Villettoise Laura SPANNENTE et du Châtillonnais Benjamin BRUNEL. Leur particularité commune est d'avoir débuté tous les 2 au judo-éveil vers 4 ans ! Félicitations à eux !

En plus des cours habituels, des stages à l'extérieur et en interne sont proposés par les 2 Christian« s ». Souvent encadrés par des techniciens hauts-gradés, ils représentent une autre approche du judo et du ju-jitsu. Les coupes internes au club (Noël, Hiver, Pâques) permettent aux jeunes pratiquants de se mesurer et de constater leur progression en présence de leurs familles installées dans le dojo.

Par ailleurs, le judo-éveil, voit augmenter régulièrement son nombre de participants. Les encadrants ont dû repenser l'accueil et l'organisation des cours afin que chaque « kid » puisse s'amuser et apprendre en toute sécurité. La fameuse grenadine a été conservée mais nous avons innové en invitant 2 fois dans l'année les parents à nous rejoindre sur le tatami pour un moment d'échange et de convivialité.

La présidente Chrystelle LANDRY et l'équipe de dirigeants cherchent à mettre en place des idées nouvelles pour assurer la vie du club et améliorer les finances : ainsi, la vente des grilles « cases du samouraï », après la réussite de l'an passé, sera reconduite cette année. D'autres idées ont été adoptées aussi pour 2020 : vente de photos et tee-shirt. Mais toute l'équipe tient à remercier chaleureusement M. David CAPRON (PROXITEC SERVICES à Priay) pour l'heureuse surprise qu'il a faite au club en apportant son sponsoring.



Forte de plus de 240 adhérents, l'association offre du dynamisme aux communes de Châtillon la Palud, Priay et Villette.

Lors du premier Conseil d'administration, Simone Berthon a été désignée Présidente d'honneur ;  
Marinette Blanchet et Michel Grandgeorge ont été élus co-présidents. Le reste du bureau est inchangé .

Secrétaire : René Billon

Trésorières : Jeanine Millet secondée par Magali Angileri, Françoise Grandgeorge, Françoise Thomas.

L'association se compose des sections :

**Patchwork** : responsable Evelyne Billon

**Randonnée pédestre** : responsable Bernard Gailhardou

**Autour du four** : responsable Mario Sevilla

**Vannerie** : responsable René Billon

**Peinture acrylique** : responsable Françoise Grandgeorge

**Gymnastique** : responsable Martine Debelle

**Tennis** : responsable Marie Jeanne Todeschini

Prochaines manifestations :

**Vendredi 14 février** : repas dansant inter-sections

**Dimanche 17 mai** : Randonnée en Ardèche (rencontreinterfoyers )

**Jeudi 2 juillet** : visite des serres de la Tête d'Or et du vieux Lyon avec un guide.

Toutes informations complémentaires sur le site :

foyerruraldesrivesdelain@gmail.com

## FOYER RURAL DES RIVES DE L'AIN

Villette sur Ain



## PARTENAIRES



L'ADMR vous propose sa gamme de services à la personne

**Gamme AUTONOMIE**  
Aide et accompagnement des séniors et des personnes en situation de handicap (Aide à la toilette, aux repas, courses, etc...)

**Gamme DOMICILE**  
Ménage, repassage,  
Aide au retour d'hospitalisation

**Gamme FAMILLE**  
Garde d'enfants, soutien aux familles,  
Entretien courant du logement,  
Aide à la préparation des repas

L'ADMR RECRUTE  
N'hésitez pas à postuler !  
Venez déposer votre CV



Un service de proximité  
au coeur de l'humain

### Contactez-nous !

ADMR Centre Dombes  
154 rue du Commerce  
01330 Villars-les-Dombes  
Tél : 04 74 98 49 19  
Mail : achalamont@fed01.admr.org  
Horaires d'ouvertures du lundi au vendredi  
de 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30



Possibilité d'aide financière  
(Caisses retraite et mutuelles, MDPH  
Conseil départemental - CAF)



Maison de Santé  
51 Route de Montagnat  
01250 TOSSIAT  
Accueil sans rendez-vous :  
Mardi 9h - 11h30

04 74 45 59 65  
contact@adapa01.com

Nous recrutons !

VOUS *aider*  
À RENDRE LA VIE PLUS SIMPLE



Nos services  
D'AIDE À LA PERSONNE

- Aide et soins à domicile
- Prévention
- Alternatives aux domiciles
- Aide aux proches aidants
- Portage de repas
- Transport accompagné
- Objets connectés
- Aide à la fonction d'employeur

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE FAIRE SES TRAVAUX, SANS TOMBER DANS LE PANNEAU



### 8 RÉFLEXES À ADOPTER

- Vous voulez faire des économies d'énergie ?**  
Pour savoir quels travaux réaliser et connaître les aides auxquelles vous avez droit, renseignez-vous auprès d'un conseiller FAIRE.
- Méfiez-vous des offres trop alléchantes !**  
Vous n'avez pas nécessairement droit aux aides annoncées et les économies d'énergies réelles peuvent être bien inférieures aux promesses.
- Les services publics ne démarchent jamais !**  
Attention aux entreprises qui prétendent agir pour le compte d'organismes publics ou de votre fournisseur d'énergie.
- Si vous avez contracté un crédit,**  
ne signez pas l'attestation de fin de travaux avant qu'ils ne soient totalement terminés.
- Démarché ? Ne donnez pas vos coordonnées bancaires et ne signez jamais le jour même.** Soyez vigilant, un crédit peut être dissimulé dans la liasse de documents présentés.
- Un litige ? Pensez aux associations de consommateurs pour vous aider.**
- Ne vous précipitez pas :** Demandez un devis et comparez avec d'autres offres.
- Les pratiques d'une entreprise vous semblent frauduleuses ?**  
Contactez la DGCCRF.



Renseignez-vous auprès d'un  
conseiller FAIRE au 0 808 800 700  
ou sur [www.FAIRE.fr](http://www.FAIRE.fr)



Centre Local d'Information  
pour les personnes âgées  
et leur entourage

Le service est gratuit

Le CLIC, c'est :

- un lieu d'écoute, d'information, d'orientation et de prévention
- un lieu de coordination et d'aide à la prise de décision pour les personnes, leur entourage et les professionnels
- un lieu ressource pour les professionnels de la gérontologie

A qui s'adresse-t-il ?

A toute personne retraitée et à son entourage qui seraient à la recherche d'information ou qui auraient besoin d'être aidé et accompagné dans certains démarches.

Même si vous avez de la famille qui réside dans un autre département, le CLIC peut vous donner les coordonnées des lieux d'informations sur toute la France.

Pourquoi contacter le CLIC ?

Vous vous interrogez sur la mise en place d'aide à domicile, sur des structures d'hébergement pour personnes âgées, sur des activités de loisirs...Le CLIC répond à vos questions et facilite vos démarches.

- Qui dois-je appeler pour avoir une aide à domicile ? Combien cela va me coûter ? Quelles sont les différences entre tous les services ?
- Est-ce qu'il existe des aides quand on sort de l'hôpital ? Lesquelles ? Où dois-je m'adresser ? Quels dossiers faut-il faire ? Qui peut m'aider pour remplir les dossiers ?
- Quels sont les tarifs des établissements d'hébergement pour personnes âgées ? Est-ce qu'il existe des aides financières ? Quel établissement est le plus adapté à mon état de santé ?
- Je ne peux plus enjamber ma baignoire. Est-ce que je peux avoir des aides pour mettre une douche à la place ?
- Je souhaiterais apprendre à utiliser internet. Où puis-je apprendre ?
- Je suis inquiet pour ma mémoire. A qui dois-je en parler ? Est-ce qu'il existe des lieux de consultation ?

Le CLIC c'est également...

L'organisation de réunions d'information, de conférences ou encore d'ateliers sur des thématiques de prévention sociale et médico-sociale à destination des seniors.

Exemple : la mémoire, le sommeil, la gestion du stress, les arnaques à la consommation, le bon usage du médicament, la prévention des chutes...

CLIC DU BASSIN BURGIE  
11 rue Aristide Briand  
01 000 BOURG EN BRESSE  
04.74.22.11.11  
climbassinburgien@adag01.fr  
[www.adag01.fr](http://www.adag01.fr)

Horaires d'ouverture  
du lundi au vendredi  
De 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H00

Prise de RDV souhaitée  
Possibilité de visite à domicile

Vous êtes artisan du bâtiment ?  
Pour adhérer au collectif Artisans Ain@tout,  
quel que soit votre corps de métier,  
inscrivez-vous : <http://www.ain-atout.fr/artisans>



Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ain

## Proposition article pour bulletin municipal Attention aux démarchages abusifs

L'Agence Locale de l'énergie et du Climat de l'Ain reçoit régulièrement des réclamations concernant un démarchage par téléphone d'entreprises se faisant passer pour notre structure, ou pour le Département de l'Ain. L'agence rappelle qu'elle n'effectue aucun démarchage : les personnes qui souhaitent des renseignements sollicitent l'ALEC 01 par téléphone, par mail ou pour un rendez-vous personnalisé.

Lors de démarchage, physique ou téléphonique, vérifiez les informations données par la structure avant de signer quoi que ce soit. Vous pouvez également déposer plainte pour escroquerie auprès du Procureur de la République.

Sur le Web et les réseaux sociaux, nombreuses sont les publicités ou les publi-rédactionnels (publicité sous forme d'article) concernant l'isolation à 1 € ou l'installation de panneaux photovoltaïques en auto-production. Certaines sont trompeuses, affichant des logos ou des noms d'organismes officiels sans autorisation.

Quelques astuces pour repérer une arnaque sur Internet :

- Vérifiez que le site que vous consultez est bien en https
- Méfiez-vous des offres trop belles !
- Le site possède-t-il des mentions légales (obligatoires). Si oui, chercher l'adresse de la structure et son numéro de téléphone. Il n'y en a pas ? Méfiance !
- Contactez l'ALEC 01 pour comparer les offres et s'assurer de la véracité des informations données.

Marie ALEXANDRE, directrice de l'ALEC 01 rappelle que : « l'ALEC 01 est une structure indépendante au service des habitants de l'Ain qui délivre des conseils gratuits et dénués de tout intérêt commercial aux particuliers sur les économies d'eau et d'énergie, l'utilisation d'énergies renouvelables... »

# Opération programmée d'amélioration de l'habitat (juin 2018 - mai 2021)

*Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur, vous souhaitez améliorer votre bien ?*

SOLiHA Ain vous informe, vous conseille et monte gratuitement pour votre compte votre dossier d'aides financières.



**À retenir :** Il ne faut pas commencer les travaux subventionnables avant d'avoir obtenu tous les accords de financement.

	Propriétaires occupants	Bailleurs
Quels bâtiments ?	Les logements à usage de résidence principale de plus de 15 ans	Les logements locatifs à usage de résidence principale de plus de 15 ans et les logements vacants destinés à la location après travaux
Quels travaux ?	- Travaux d'économie d'énergie : chauffage, isolation, fenêtres... - Travaux d'adaptation au handicap ou au vieillissement : accessibilité du logement, salle de bains... - Travaux de rénovation complète	Tous les travaux d'amélioration permettant d'aboutir à un logement confortable et aux normes : chauffage, isolation, fenêtres, électricité, ventilation, toiture, sanitaires... - Obligation de travaux complets et exigence de qualité énergétique (DPE avec étiquette D)
Quels propriétaires ? Quelles contreparties ?	Les propriétaires occupants ou assimilés ne dépassant pas un certain niveau de revenus (plafond de ressources).	Tous les propriétaires bailleurs de droit privé sans condition de ressources. Signature d'une convention avec l'État (Anah) pour une durée de 9 ans avec engagement de modération de loyer et plafonds de ressources pour les locataires
Quelles subventions ?	Selon la situation et le projet, 30 à 95% de subventions (ANAH, Département, CCRAPC)	En moyenne, 45 à 55% de subventions pour un montant des travaux plafonné à 750 ou 1000€/m <sup>2</sup> (ANAH, Département, CCRAPC)

## Bilan depuis le début de l'OPAH en juin 2018 :

Après 200 contacts et 150 visites :

Propriétaires occupants :

- ➔ 38 dossiers validés pour amélioration thermique
- ➔ 15 dossiers validés pour adaptation au vieillissement ou handicap
- ➔ 2 dossiers validés pour amélioration lourde

Propriétaires bailleurs :

- ➔ 17 dossiers validés pour amélioration globale



**SOLiHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT  
AIN

Pour toute question ou projet :

04 74 21 02 01

accueil.ain@solihha.fr



## Collectif Artisans Ain@tout

*Vous êtes propriétaire et vous cherchez des coordonnées de professionnels pour réaliser vos travaux ?*

N'hésitez pas à consulter l'annuaire :

<http://www.ain-atout.fr/annuaire-artisans-ain-tout.html>

# *Une enfant de Priay nous a quittés*

*Pierrette GELAY est née à Priay en 1936 et est restée toute sa vie très attachée à ce village qu'elle aimait tant.*

*Elle y a passé toute sa jeunesse, a effectué ses études secondaires à Bourg en Bresse et a terminé son cursus par des études de comptabilité à Lyon. Elle est alors recrutée comme secrétaire à la direction des établissements KELLER DORIAN.*

*De son mariage en 1960 avec Pierre PINARD, un autre enfant de Priay, naissent deux garçons : Laurent et Patrice.*

*Afin de pouvoir se consacrer pleinement à sa famille, elle décide alors de quitter son travail. S'ensuit dès lors une période avec de nombreux voyages en France et à l'étranger. Sa vie est également partagée entre Lyon et Priay où résident ses parents.*

*En 1986, elle participe très activement à la création de l'association des « Amis de Bulet », association à laquelle elle ne manquait aucun rendez à la fin du mois d'août.*

*Malheureusement, sa santé s'est lentement dégradée ces dernières années et elle nous a tristement quittés le 19 Août 2019.*

*Les nombreuses lettres de condoléances et messages d'amitié que son mari a reçus montrent que les Priaysiens étaient attachés à cette personne élégante et serviable, et qui a beaucoup participé à la vie de son village de naissance.*



Texte retranscrit par Stéphanie Bonnefoi petite fille de Camille.  
J'ai voulu être fidèle au texte de mon grand-père.

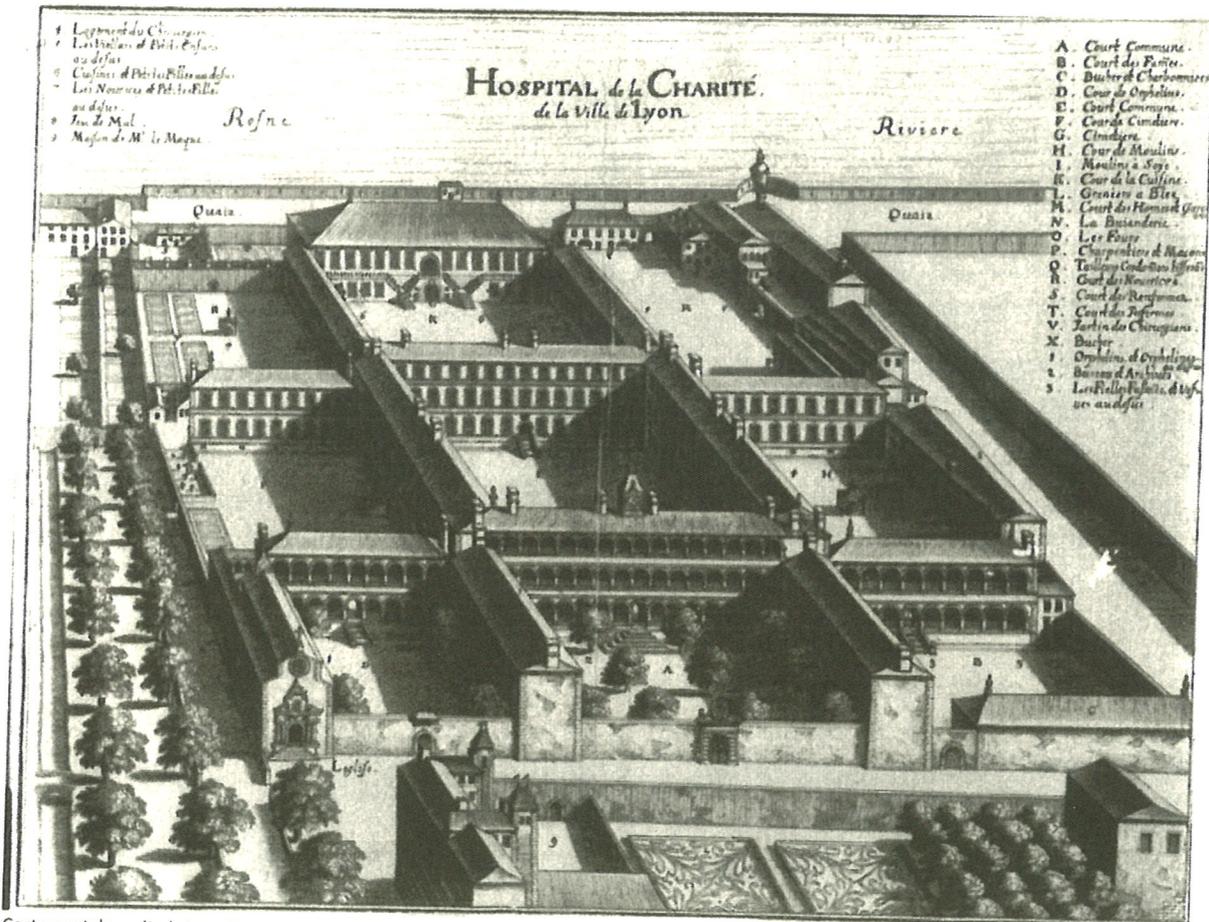
Ont été complété des noms de rues, des dates, des précisions.  
Ces éléments apparaissent en italique.

Lorsque l'on parle de l'histoire de sa famille, il ne s'agit pas simplement de l'histoire d'un patronyme (Bonnefoi en l'occurrence) mais de l'histoire de tous ceux et celles qui avec et autour de ce nom, ont constitués la vie et la continuité, c'est à dire la cellule familiale.

Ainsi, notre vie passée et conçue a été celle des Robert – des Bonnod – des Seillet – des Mantoux – des Gouttenoire – des Tamayo – autant que des Bonnefoi.

Mais pour expliquer et enrichir cette vie passée , j'ai cru bon de raconter simplement ma petite histoire qui montrera ce qu'était à l'époque où j'ai vécu entre 1914 et 2000, les mœurs, les habitudes, les coutumes, les variations consécutives aux changements amenés pas les deux guerres de 1914 et 1918 et 1939 et 1945. (L'immigration et les innovations entre autres)

Je suis né le 24 janvier 1914 à la maternité de l'Hôpital de la Charité



Carte postale – site internet

Aujourd'hui disparu et sur l'emplacement duquel se trouve la poste centrale. Il ne reste aujourd'hui de cet hôpital que le clocher situé sur la place Antonin Poncet.



Carte postale – site internet.

Lorsque je suis venu au monde, j'étais le troisième et personne ne m'attendait! La situation de la famille n'était guère florissante à cette époque et ma mère qui allait avoir 40 ans s'est fait beaucoup de soucis et souvent mes parents m'ont raconté plus tard que dans leurs discussions ils se disaient :

« Comment va-t-on pouvoir l'élever? »

D'autant plus que l'âge moyen de la vie était à cette époque de 55 à 60 ans.

Ma mère étant obligé de travailler, je fus envoyé en nourrice à Priay où résidait déjà mes grands-parents paternels; ma nourrice s'appelait Madame Rhapanael et j'ai dû rester jusqu'à mon sevrage, je l'aimais d'ailleurs beaucoup et j'ai eu beaucoup de peine de m'en séparer.



J'ai passé ensuite ma petite enfance jusqu'à l'âge de six ans, dans la maison que mes grands-parents avaient achetés en 1910 pour se retirer, cette maison se situait à Priay rue Bulet, dans le département de l'Ain ou déjà résidait mon oncle Santhonnax et sa famille qui tenait un café, en face de la place du village.

J'avais quatre mois lorsque mon grand père est décédé je n'ai donc aucun souvenir de lui. C'est lorsque j'avais sept mois qu'a débuté la première guerre mondiale, de cet événements non plus je n'ai gardé dans ma mémoire aucune trace (sinon quelques souvenirs nébuleux sur la fin de la guerre)

Ce que je puis raconter de cet époque est surtout inspiré par ce que m'ont raconté mes parents et surtout ma sœur Ninette, de quatre ans mon aîné, plus que par ma mémoire qui ne se souvient que de faits à partir de la fin de la guerre 1914-1918 ou j'avais à ce moment-là quatre ans  $\frac{1}{2}$ .

La maison de mes grands-parents se situait rue Bulet dans une petite rue habitée par des artisans moitié paysan comme cela existait à cette époque; il y avait le Charron le plus proche voisin et je me souviens très bien avoir vu chauffer les cercles de fer qui entouraient les grosses roues de bois des chariots de cette période ( car l'automobile n'avait fait son apparition que depuis 3 ans environ – et elles étaient rares ) et ensuite lorsque le cercle était mis autour de la roue, vider des seaux d'eau pour la refroidir.

Plus loin, dans la rue habitait le père Lamande sabotier, devant la fenêtre duquel, nous faisons de longues stations émerveillés de lui voir manier ses outils qui lui servaient à la confection des sabots dont il faisait une grosse consommation à l'époque, car c'était la chaussure de presque tous les habitants, ce qui nous intriguaient le plus était un os de grosse dimension qu'il tenait par les deux extrémités et qui lui servait à polir ces sabots afin d'assurer la finition de son travail.

Plus loin habitait «l'Angélique», c'était une femme qui pour nous à cette époque était très très vieille, elle devait avoir environ 70 ans et ce qui nous fascinait c'était son lit à baldaquin, et nous ne passions jamais devant la fenêtre sans jeter un coup d'œil.

Notre distraction à mon frère, ma sœur et moi c'était la bonne de mon oncle que tous appelait la « Marie cochon » car plusieurs fois par semaine, elle faisait cuire sous l'auvent de la maison d'en face de ma grand-mère, une marmite en fonte noire pleine de pommes de terre pour la nourriture du cocon\*, et notre régal était d'aller lui en marauder une fois la cuisson fait; quel régal ! ...

Plus haut dans la rue se trouvait le jardin de mes grands-parents attenant à une grande remise et peut être est ce déjà à cette époque que j'ai commencé à aimer le jardinage ou bien est-ce de l'atavisme car mon parrain (mon oncle Joseph) était jardinier de métier ainsi que son père (mon grand-père maternel)

En face du jardin, se trouvait une source captée dans une auge en pierre ou poussait le cresson et cette fontaine était pour nous un lieu de distractions.

Il m'arrivait parfois aussi de m'échapper sur la grande route, au désespoir de ma grand-mère, mais il ne passait sur cette route nationale à cette époque sûrement pas plus de 2 ou 3 automobiles au grand maximum et pas tous les jours un camion.

Par contre la rue Bulet était en effervescence parfois à cause du passage à cheval du Comte de Saint Didier, suivi par le chien de la maison qui en jappant lui faisait la conduite et immédiatement suivi de ma grand-mère qui l'appelait – mais son nom était «marquis », très digne le Comte à cheval sans se laisser distraire par ce marquis pour le moins mal venu continuait son chemin.

Ma sœur Ninette a toujours cru, que le nom du chien lui avait été donné avec un brin de malice par mon grand-père qui d'après elle était loin d'avoir des idées conservatrices.

A l'angle de la rue, plus loin habitait la mère Mesmules une femme très âgée qui lorsqu'elle marchait, branlait constamment la tête et une de nos fantaisies était de la suivre en branlant la tête comme elle ! ...

Pour terminer le haut de la rue, à l'autre bout était une maison d'angle ou habitait un homme seul, le père Guillet, (figure étrange), qui élevait des chèvres. Avant dans tous les villages il existait de ces êtres bizarres qui font un peu tout, vivent de presque rien, maraudent ici, arrangent là, ne sont pas tout à fait misérables mais inspirent la peur et la pitié tout à la fois, ces gens-là vivaient bien à cette époque car ils pouvaient se nourrir soit de maraude soit de braconnage ou simplement en ramassant ici de la salade sauvage, là des escargots, plus loin des champignons, les écrevisses et les poissons des rivières, chose qui à l'heure actuelle ne sont plus guère possible.

C'est ainsi que vivait au ( gota ) la mère Martin qui habitait une mesure située presque au haut de cette petite colline qui domine le village de presque une centaine de mètres. Cette colline était couverte de vignes jusqu'à 3/4 de sa hauteur et presque tous les habitants du village en avaient un lopin car chacun faisait son vin- le plus haut de cette colline était en verger (des pommiers surtout) et nous y avons passés de bons moments, mon frère ma sœur et moi dans les prés de mon oncle Santhonnax.

(\*) cocon : patois du cochon

A l'autre extrémité de cette rue Bulet, à l'angle presque à cheval sur le Bry, recouvert à présent sur toute sa longueur jusqu'à l'Ain se trouvait la maison du tailleur que l'on appelait le "gros Paul" - je n'ai jamais su son nom véritable mais il était assez fort de carrure et portait comme jadis cela se faisait pour les gens corpulents - gilet pantalon - ce n'était pas le seul tailleur car à l'autre extrémité du village dans la rue qui mène à la rivière d'Ain une autre échoppe attirait notre curiosité. Car contrairement à son confrère celui-ci travaillait jambes croisées sur sa banque - c'était Mr Berrerd de son sobriquet "chopine" probablement à cause de sa petite taille.

Après le tournant du Bry, en remontant se trouvait la boulangerie Arpin - ou nous allions avec ma sœur ou mon frère chercher le pain et comme la rue était en pente nous nous amusions parfois à faire rouler la couronne le plus loin possible.

Tous ces artisans - paysans en plus de leur jardin - de leur lopin de vigne avaient comme mon oncle une vache et tous les matins, dès que la saison le permettait le berger passait avec sa corne et chacun donnait la liberté aux animaux qui suivaient afin d'aller paître dans les brotteaux ( terres communales se trouvant de l'autre côté de la rivière ) Là-bas aussi existait aux limites de la commune avec celle de château Gaillard un lieu-dit la plaine ou chacun avait une grande terre plate ou se cultivait les gros légumes pour l'année. Les pommes de terres, les courges, les rates etc,... Cette terre était très féconde car elle était régulièrement inondée par les infiltrations et les crues de la rivière.

Sur la grande route qui traversait le village et où nous nous égarions moins souvent, se trouvait le menuisier avec un nom prédestiné ( Mr Chêne ) et où parfois nous allions voir par curiosité malsaine voir confectionner un cercueil - à côté était la boutique du quincaillier, le père Brugère, avec de grandes moustaches et qui défilait après la guerre de 1916, à côté de la bonnière de la fanfare portée par mon parrain (oncle Mantoux) En face se trouvait l'école des filles où allait ma sœur et plus bas le déjà fameux restaurant de la mère Bourgeois qui allait devenir célèbre entre les deux guerres.



Carte postale – site internet.

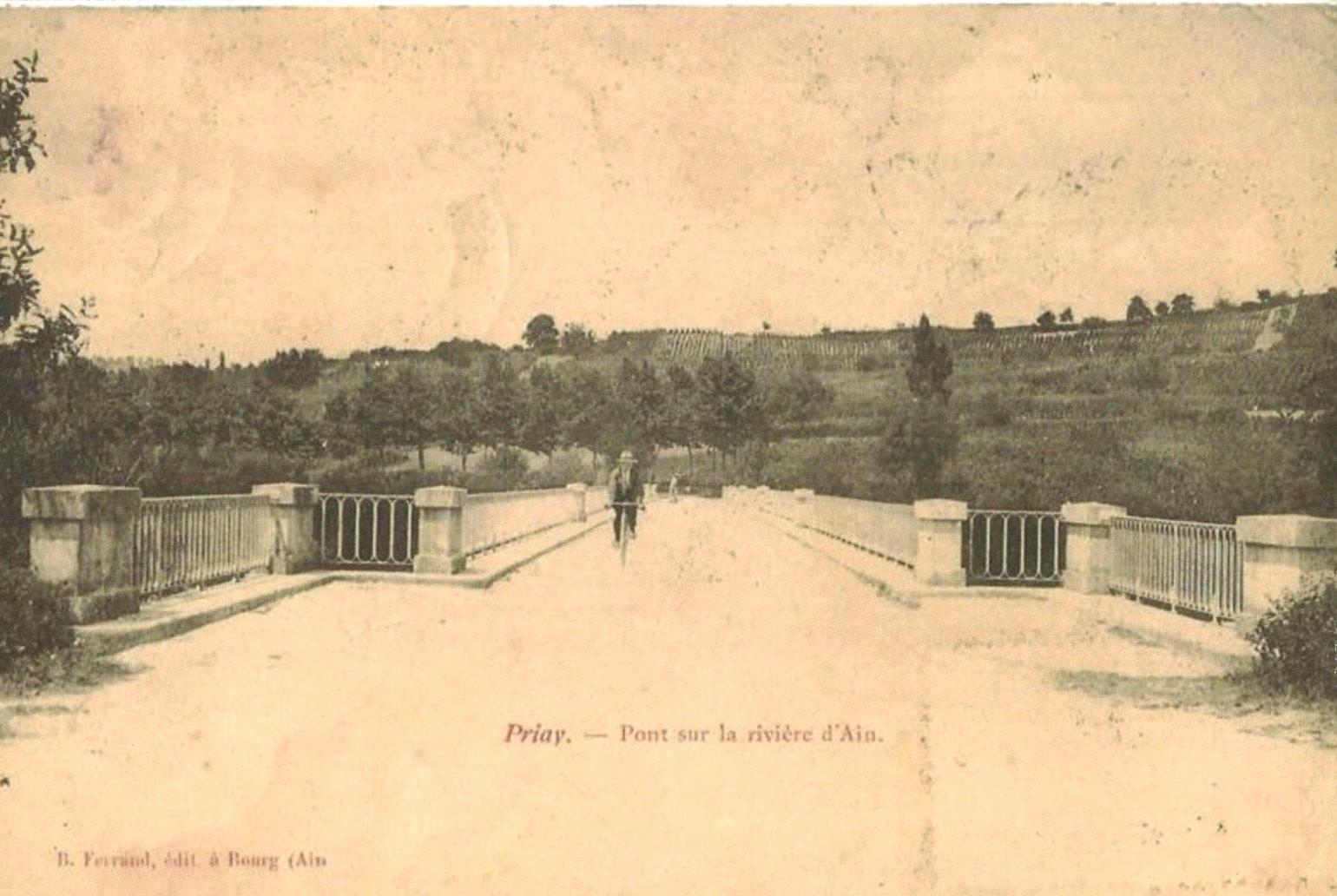
# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2020

04/01	MAIRIE – Cérémonie des vœux – 10h	Salle des fêtes
08/01	AMICALE DES RETRAITÉS – AG électorale – 14h	Salle rivière
12/01	CDF – Loto – 14h	Salle des fêtes
18/01	AINSTANT FAMILLE – 1 <sup>er</sup> atelier de préparation du carnaval – 15h	Salle rivière
26/01	Mme MERLE – Théâtre « 1 baignoire pour 10 » - 15h	Salle des fêtes
01/02	FOULÉE DES CARRONS – Soirée sponsors et bénévoles – 19h	Salle des fêtes
16/02	SOU DES ÉCOLES – Loto – 14h	Salle des fêtes
07/03	AINSTANT FAMILLE - Carnaval	Salle des fêtes
08/03	CDF – Concert classique – 15h	Église
15/03	BOULES – Concours officiel	Salle rivière
15/03	SOU DES ÉCOLES – Vente de brioches	Place du village
22/03	SOU DES ÉCOLES – Vente de brioches	Place du village
28/03	SR3A – Nettoyage de printemps	Bords de la rivière
03/04	COLLÈGE STE MARIE – Nettoyage des Brotteaux	Bords de la rivière
04/04	FOOT – Paëlla – Journée	Place du village
19/04	AMICALE DES RETRAITÉS – Repas de printemps – 12h	Salle des fêtes
25/04	FOULÉE DES CARRONS – Vente andouillettes	Carronnières - Place du village
16/05	BIBLIOTHÈQUE – Concert – 16h et soirée	Salle des fêtes - Salle rivière
23/05	BOULES – Coupe DELOY	Clos boules
06/06	FOOT – Concours de pétanque	Clos boules
07/06	SOU DES ÉCOLES – Vente de fleurs	Place du village
13/06	BOULES – Coupe Luvini	Clos boules
13/06	CHORALE – Répétition publique – 19h	Salle des fêtes
19/06	MAIRIE – Fête de la musique – 17h	Place du village
21/06	COMITÉ DES FÊTES – Farfouille Bellegarde	Bellegarde
26/06	SOU DES ÉCOLES – Fête de l'école – 18h	École – Cours d'école
28/06	FOULÉE DES CARRONS – Course 18km – 9km relais	Bellegarde ou Carronnières
04/07	CDF – Repas américain – 12h	Bords de rivière
02/08	BOULES – Coupe de la municipalité	Clos boules
13/08 au 16/08	MAIRIE - Vogue	Place du village
15/08	MAIRIE – Feu d'artifice	Bords de la rivières
15/08	BOULES – Concours de la vogue	Clos boules
29/08	BULET EN FÊTE – Fête de Bulet	Salle des fêtes
05/09	FOOT – Vente de brioches	Place du village
12/09	AINSTANT FAMILLE – Fête de la rentrée	Stade
19/09	FOOT – Tournoi féminin – En soirée et nocturne	Stade
10/10	CDF – Théâtre – 20h	Salle des fêtes
17/10	FOOT – Vente de galette	Place du village - Salle des fêtes
15/11	SOU DES ÉCOLES – Bourse à l'enfance	Salle des fêtes
21/11	CDF – Soirée beaujolais – 19h	Salle des fêtes
06/12	SOU DES ÉCOLES – Marché de Noël – Journée	Salle des fêtes – École – Réfectoire
13/12	AMICALE RETRAITÉS – Repas de fin d'année – 12h	Salle des fêtes
12/12	FOOT – Repas de fin d'année – Tombola	Salle des fêtes



Route du Pont RDI2  
PRIAY (Ain). - Entrée du Pays

Collection-jfm.f



*Priay. — Pont sur la rivière d'Ain.*

B. Ferrand, édit. à Bourg (Ain)